

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2090 - MERCREDI 20 AOÛT 2014

Désengagement total de la Monusco

Les prévisions sérieuses tabletent sur fin 2016



Des casques bleus dans une zone opérationnelle au Nord-Kivu

La partie ouest de la RDC ne constituant plus une préoccupation majeure en termes d'insécurité, le centre d'intérêt de la mission onusienne s'est déplacé à l'Est où fulminent des groupes armés pour la plupart réfractaires au processus de désarmement volontaire. Ce déménagement des unités de la Monusco constitue un premier pas dans la dynamique liée à son désengagement sur le territoire congolais. Le personnel réaffecté dans les Kivu, indiquent des sources, ne rejoindra plus Kinshasa et quittera la RDC par Entebbe, une base militaire américaine établie en Ouganda.

Il existe, toutefois, des préalables à remplir liés essentiellement à la stabilisation de l'ensemble du pays. Tout en y veillant sereinement, la Mission onusienne continue d'avoir l'œil rivé sur le cycle électoral 2013-2016 espérant qu'il amènera la RDC à se doter des institutions fortes réellement légitimées par le peuple souverain. [Page 11](#)

FRANCOPHONIE

Tharcisse Loseke veut être secrétaire général de l'OIF

Le dossier de candidature du Dr Tharcisse Loseke au poste de secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a été transmis, le 15 août, au ministère des Affaires étrangères et Francophonie de la RDC. Ceci, afin d'être soumis au choix des États membres qui se réuniront du 29 au 30 novembre à Dakar, au Sénégal, dans le cadre du quinzième sommet de cette organisation qui réunit les pays ayant le français en partage. Ce

Congolais, qui veut remplacer Abdou Diouf à ce poste, entend assumer la continuité dans les missions générales assignées à cette organisation dont la paix, la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits humains et l'environnement. Il sollicite le soutien de son pays qui va beaucoup bénéficier du choix de son fils à la tête de cette organisation internationale, notamment en termes de visibilité. [Page 11](#)

MUSIQUE

Jeannot Bombenga fête ses soixante ans de carrière à l'Hôtel Vénus

Si le chanteur se sent encore d'attaque la veille de ses 80 ans qu'il totalisera dans un peu moins d'une semaine, il a également laissé entendre, au cours du point de presse qu'il a tenu le 15 août, n'avoir pas d'autre choix que de se maintenir de-

vant le micro pour garantir son quotidien. Aussi se prépare-t-il à célébrer avec faste le 29 août ses soixante ans de carrière musicale. Un événement qu'il entend coupler avec l'anniversaire de ses 80 ans d'âge. [Page 13](#)

TRANSPORT EN COMMUN

250 bus accordés à crédit aux transporteurs privés de Kinshasa



Un échantillon de bus accordés aux transporteurs privés

La convention de partenariat entre le gouvernement et l'Association des propriétaires des véhicules affectés au transport en commun a été concrétisée avec la dotation, le 18 août, de deux cent cinquante bus aux membres de cette association. Cet acte scelle le partenariat public-privé entre le gouvernement et ces exploitants privés qui évoluent dans ce secteur. Ces véhicules neufs de marque Hyundai sont accordés chacun à cinquante sept mille dollars américains payables mensuellement sur une période de quatre ans. Selon cette convention, le bénéficiaire devra payer préalablement 15 % du prix de cession du véhicule, soit 8550 dollars américains à verser dans un compte public spécial, afin de permettre de perpétuer le processus. Chaque opérateur versera, chaque mois pendant quatre ans, un montant équivalent à mille deux cents dollars américains au titre du remboursement du crédit. [Page 12](#)

DOSSIER ETEKIAMA

Le Rwanda disqualifié, V.Club non sanctionné

[Page 13](#)

ÉDITORIAL

Centrafrique

L'Histoire retiendra que le Congo, notre Congo, s'est impliqué à fond dans la recherche d'une solution pacifique à la crise qui dévaste la Centrafrique depuis des mois. Elle notera aussi que s'il a pu le faire, c'est qu'il avait tiré de sa propre expérience les leçons que celle-ci comportait, en particulier la nécessité de concilier par le dialogue les positions a priori inconciliables qui se trouvent à l'origine de ce genre de drame.

Au lendemain des entretiens qui se sont déroulés à Sibiti, en marge du 54ème anniversaire de notre indépendance, et lors de la réunion avec les leaders de l'opposition qui s'est tenue hier à Brazzaville, il est, bien sûr, impossible d'affirmer que des pas décisifs ont été franchis sur la voie de la paix en Centrafrique. Mais l'on peut affirmer que le processus qui avait permis la tenue, chez nous également, du Forum sur la réconciliation est bien enclenché et que, si du moins les parties en présence respectent les engagements pris à cette occasion, notre voisine et notre sœur, la Centrafrique, retrouvera bientôt son unité.

Tel est sans doute le message que Denis Sassou N'Guesso a délivré ces derniers jours aux responsables politiques qui se rendaient à son invitation, successivement à Sibiti et à Brazzaville. Un message de bon sens qui paraît évident, mais dont nous savons qu'il devra être répété à satiété si l'on veut qu'il pénètre les esprits et empêche la remise en question, ouverte ou déguisée, des engagements pris solennellement chez nous par l'un ou l'autre des protagonistes du drame.

Il est clair que la Transition a réveillé, ici et là, des ambitions qui jusqu'alors ne s'exprimaient guère. Légitimes si elles s'inscrivent dans le cadre précis de l'accord qui a permis de suspendre les hostilités et de lancer le processus de réconciliation ; elles font courir un péril mortel à la démarche vers la paix si elles tendent à remettre en question ledit processus. Le retard pris dans la formation du gouvernement de transition est là pour le démontrer de façon irréfutable.

Espérons donc que les conseils de prudence, prodigués ces derniers jours par la Médiation, seront entendus par ceux auxquels ils s'adressent.

Les Dépêches de Brazzaville

CENTRAFRIQUE

Pas de consensus autour du Premier ministre

Une délégation des forces vives centrafricaines conduite par le président du Parlement de Transition, Alexandre Ferdinand N'guendet a échangé le 19 août à Brazzaville, avec le président de la République du Congo et médiateur dans la crise centrafricaine, Denis Sassou N'Guesso, pour arrêter un consensus sur le Premier ministre devant conduire la transition dans ce pays, conformément aux accords de cessation des hostilités signés à Brazzaville.

Cette délégation est composée de neuf personnes représentant les ex-seleka, le Parlement de Transition, les anti-balaka, les partis politiques et la société civile. Elle a échangé avec le médiateur dans la crise centrafricaine, Denis Sassou N'Guesso. Les discussions ont tourné autour de la polémique survenue à la suite de la désignation de Mahamat Kamoun comme premier ministre de transition conformément aux récents accords de cessation des hostilités en Centrafrique signés à Brazzaville.

Le président du parlement de transition, Alexandre Ferdinand N'guendet a indiqué à la presse que pour l'heure, il serait important de surseoir la mise en place du gouvernement en attendant d'avoir un consensus sur le premier ministre devant diriger la prochaine équipe gouvernementale.

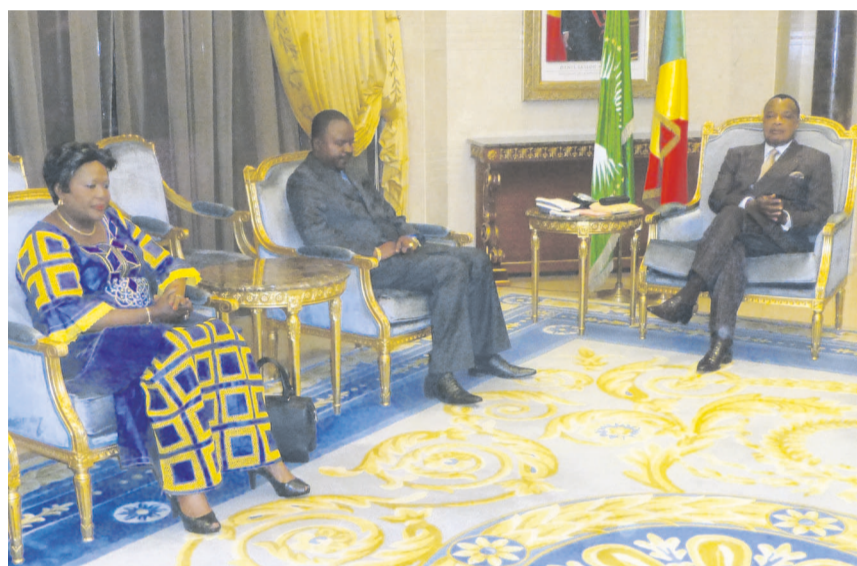
Selon l'orateur, les acteurs politiques et de la société civile de la République centrafricaine sont

obligés de faire des sacrifices pour que « le peuple centrafricain puisse avoir la quiétude et la paix indispensables pour le développement du pays ». Alexandre Ferdinand N'guendet a indiqué que la délégation qu'il conduit est venue solliciter l'arbitrage du médiateur Denis Sassou N'Guesso.

Invité par les journalistes à se justifier sur la nécessité pour le Premier ministre de transition Mahamat Kamoun, qui vient

dinard N'guendet a précisé que « le principe de la transition c'est le dialogue, la concertation et le consensus. Il doit être fait avec toutes les forces vives de la nation et de commun accord avec la communauté internationale. C'est pourquoi, il est urgent que ce consensus se dégage et que nous devons le faire sous la médiation du président congolais, Denis Sassou N'Guesso ».

Le président du parlement de



Le président Denis Sassou N'Guesso et Alexandre Ferdinand N'guendet

d'être nommé, de se retirer, le président du parlement de transition s'est réservé de faire du triomphalisme. « Dans la situation actuelle, on ne peut pas parler en terme de vainqueurs et de vaincus. Il est nécessaire de privilégier la concertation, le dialogue et le consensus », a-t-il déclaré.

Interrogé sur le temps qui passe pour une transition dont la durée est limitée, Alexandre Fer-

transition a déploré, par ailleurs, l'absence de la concertation entre les institutions de la République et les entités impliquées dans la crise lors de la désignation du premier ministre de transition après le forum de Brazzaville. Néanmoins, a-t-il ajouté, l'espoir est permis et les acteurs impliqués dans la recherche des solutions de sortie de crise sont déterminés.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service Commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Les partis du centre appellent à un consensus

À la faveur d'une conférence de presse animée le 19 août à Brazzaville, le **Coordination nationale des groupements politiques du centre (C.N.G.P.C)** a appelé l'ensemble des composantes politiques et organisations de la société civile à se rassembler autour de la nouvelle dynamique citoyenne dénommée « Initiative nationale pour l'apaisement (I.N.A) ». Il s'agit d'aller vers un consensus sur les grandes questions politiques du pays.

S'adressant à la presse, le coordonnateur de cette nouvelle dynamique, Jean-Michel Bokamba Yangouma, a d'abord rappelé que le Congo entre dans une phase majeure de sa vie politique dont les effets se font ressentir à travers le débat autour du changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002. Selon lui, il revient

aux Congolais de trancher à travers un référendum, reconnaissant cependant que le climat politique actuel devient de plus en plus délétère. Il a évoqué l'incertitude autour de l'évolution de ce débat qui divise déjà la classe politique congolaise. « L'extrême fermeté des uns et l'indifférence des autres n'apporteront rien à notre

pays. Bien au contraire, cela retardera son développement économique et l'épanouissement socioculturel de son peuple », a-t-il souligné.

Pour Jean-Michel Bokamba Yangouma, l'émergence du Congo à l'horizon 2025 exige plus de paix, de démocratie participative, de développement économique et social, de dialogue, de transparence et de consensus.

Il a rappelé le discours du chef de l'État qui, le 12 août, déclarait : « Nous ne voulons pas de la démocratie de l'invective. Celle qui se nourrit

du sang et des larmes... »

Conviancre et non vaincre

L'Initiative nationale pour l'apaisement s'entend comme une démarche susceptible d'ouvrir une nouvelle voie de dialogue grâce à laquelle, les acteurs politiques et la société civile peuvent niveler leurs différences pour la sauvegarde de la démocratie et ses multiples acquis. « Il ne s'agit pas de vaincre mais de convaincre. Il ne s'agit pas d'humilier mais de gagner l'amitié, le respect et l'engagement de tous autour des idéaux d'unité, de paix,

tels que souhaités par le chef de l'État, qui veut d'une démocratie apaisée, fraternelle où chaque citoyen exprime librement ses opinions ; où les grands débats qui déterminent la vie de la nation sont tranchés par le peuple », a-t-il renchéri.

Cette nouvelle dynamique entend donc associer l'ensemble des acteurs politiques, notamment les partis de la majorité présidentielle, les partis de l'opposition, du centre et de la société civile en vue d'obtenir des Congolais un dialogue fraternel.

Jean Jacques Koumba

NGANGOUONI/MAKÉLÉKÉLÉ

Un député expérimente le maraîchage

« Une circonscription, un champ », est un projet initié par le député de la troisième circonscription de Makélékélé, Pierre Bassouama dans le but d'augmenter la production de légumes verts et minimiser le coût de ces denrées alimentaires sur le marché. Au total, deux hectares sont mis en valeur.



La visite du champ de choux

C'est dans ce cadre que le député de la troisième circonscription de Makélékélé a visité, le 19 août à Brazzaville, la ceinture maraîchère du quartier Château d'eau/Nganguouoni. « Aujourd'hui le projet est mature. Nous avons mis en place ce projet afin que les populations de notre circonscription consomment ce que nous produisons à un coût relativement bas. Hormis le maraîchage, nous envisageons faire la pisciculture. Nous avons déjà commencé avec les essais, soit l'échantillon d'un étang. Dans les jours à venir, si nous obtenons une aide extérieure, nous produirons au-delà de ce que nous avons jusque-là accompli », a déclaré Pierre Bassoua-

ma. Ainsi, pour lutter contre la flambée du prix du légume, environ une centaine de personnes travaille à titre bénévole, dans les ceintures maraîchères situées dans les quartiers château d'eau/Nganguouoni et Diata. Pour lutter contre la pauvreté, le député de ladite circonscription a promis une rémunération à ces jardiniers lorsque la production sera plus conséquente. Cependant les maraichers ont noté certaines difficultés dans l'accomplissement de leur tâche. Il s'agit notamment du manque de graines, de bottes, d'arrosoirs et autres matériels réservés au maraîchage. Vu l'importance de l'espace exploitable, dit Pierre Bassouama,

il est nécessaire d'augmenter le nombre de travailleurs. « À terme, nous comptons non seulement intéresser les jeunes, mais également les initier à la culture de la terre afin de réduire le chômage en milieu jeune. Nous continuerons à conscientiser ces derniers afin d'augmenter la main d'œuvre et de ce fait augmenter la production qui fera baisser les prix du légume sur le marché », a-t-il ajouté, avant de conclure : « Il est vrai que le député a pour rôle de représenter la population à l'hémicycle. Mais cela ne l'empêche pas, connaissant la situation sociale de ses mandants, d'avoir un regard sur ce peuple. C'est ainsi que je fais du social ma passion ».

Josiane Mambou Loukoula

POOL

Recherche des financements pour accélérer la réinsertion des ex-combattants

Le Gouvernement et l'ensemble des bailleurs de fonds internationaux sont invités à mobiliser les ressources financières nécessaires afin d'accélérer le programme conjoint pour la sécurité humaine, enclenché depuis 2012, dans le département du Pool.

Cet appel à mobilisation de ressources figure parmi les recommandations adoptées le 19 août à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, à l'issue de la 3ème session du Comité de pilotage du Programme conjoint des Nations unies pour la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la sécurité humaine en République. Cette 3ème session, consacrée essentiellement à l'examen du rapport d'activités exercice 2013, a permis aux participants d'analyser et d'apprécier, à juste titre, les résultats obtenus depuis sa mise en œuvre en janvier 2012. Des résultats pour lesquels le système des Nations unies au Congo estime encourageants.

« Cette session du comité de pilotage se tient à la dernière année d'exécution de ce programme. Elle se tient également juste après la mission d'évaluation du partenaire financier qui a apprécié en juin 2014, les résultats enregistrés avec beaucoup de satisfaction. Cette appréciation positive est confirmée par la mission prévue en septembre 2014, pour le tournage d'un film documentaire pour capitaliser les acquis de ce programme », a souligné le coordonnateur résident du Système des Nations unies au Congo, représentant résident du Pnud, Anthony Ohemeng Boamah.

Pour garantir le succès de ce programme, les participants ont formulé six recommandations tant à l'endroit du gouvernement que des partenaires sociaux. En premier lieu, le comité de pilotage exige la mobilisation des ressources par le gouvernement et les bailleurs. De même, les participants ont souhaité la prolongation de la durée de mise en œuvre des activités pour mieux finaliser l'exécution du programme. Est aussi exigé le renforcement des activités sportives et culturelles, question de dynamiser les liens entre ces populations longtemps traumatisées ; l'extension des programmes similaires dans d'autres localités du département du Pool.

Au total, cinq agences des Nations unies sont mobilisées pour mettre en œuvre ce programme dans les districts de Kinkala, Boko, Mindouli, Kindamba et Mayama. Il s'agit du notamment de la FAO, l'Unicef, OMS, l'UNFPA et le Pnud. Hormis les ex-combattants, ce programme prend également en compte tous les autres membres des communautés en quête d'une réinsertion économique et sociale réelle. Le ministre-haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Norbert Dabira, a souhaité l'aboutissement heureux ce de programme. Grand absent à cette cérémonie : Frédéric Bintsamou, alias Ntumi.

Firmin Oyé



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/2014

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), dans le cadre de son programme d'investissement 2013 – 2014 a l'intention d'aménager une agence bancaire à DOLISIE dans le département du NIARI. De ce fait, elle lance le présent appel d'offre relatif aux Travaux d'aménagement et de réhabilitation de son agence de Dolisie.

La Banque Congolaise de l'Habitat sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 01 :	Travaux d'aménagement
Lot 01.1.	Gros-œuvre, Installation de chantier
Lot 01.2.	Plomberie Sanitaire et Protection Incendie
Lot 01.3.	Étanchéité
Lot 01.4.	Menuiserie Bois
Lot 01.5.	Menuiserie Aluminium
Lot 01.6.	Ferronnerie – Serrurerie – Quincaillerie
Lot 01.7.	Revêtements des sols et des murs
Lot 01.8.	Électricité
Lot 01.9.	Climatisation
Lot 01.10.	Courant faible - Vidéo surveillance - Sécurité électronique
Lot 01.11.	Peinture
Lot 02 :	Signalétique et Branding de l'agence BCH à Dolisie

La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo, Tél. : (+242) 22.281.25.88

Fax : (+242) 22.281.33.56 – Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg et consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures 30 minutes.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat soumissionnaires par rapport à l'administration fiscale.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de Cent Cinquante mille (150.000) FCFA.

Les offres devront être adressées à l'attention du Directeur Général de la Banque Congolaise de l'Habitat et déposées au bureau d'ordre central (porte 105), 1er étage, siège social de la Banque Congolaise de l'Habitat au plus tard le 1er Septembre 2014 à 12 heures piles, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres financières seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, cinq jours après la date limite de dépôt des soumissions à 10 heures piles, heure locale, dans la salle de réunion du siège de la Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, République du Congo.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre de 3% du montant de l'offre financière hors taxes proposée.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo,

Tél. : (+242) 22.281.25.88

Fax : (+242) 22.281.33.56

Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg

Brazzaville, le 14 Août 2014

Le Directeur Général

Fadhel GUIZANI

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Si on veut la réconciliation nationale, il n'y a aucune raison de faire une discrimination entre les gens qui ont été victimes... La réconciliation ne veut pas dire sanction. Elle veut dire vérité. »

Mustapha Ben Jaafar, président de l'Assemblée nationale constituante (Tunisie), AtlasInfo, 23 juin 2014

« La Libération, c'est la preuve que, face à l'adversité, un peuple, s'il sait se rassembler, peut reprendre en main son destin. La cohésion, la confiance, le courage: c'est cela l'élan de la Libération. »

Manuel Valls, Premier ministre français, Le Point, 19 août 2014

« La diversité c'est ce que nous sommes, ce qui nous identifie profondément dans la différence de nos langues, de nos cultures. »

Catherine Trautmann, ancienne ministre française de la culture, présidente de la délégation socialiste française au Parlement européen, Tv5 monde, le 18 juin 2013

« Si on veut vraiment faire une différence, il faut distribuer des bourses d'études en math, en physique, en chimie, notamment, pour faire émerger des scientifiques « interafricains » capables de travailler partout sur le continent. »

Alpha Blondy, chanteur et rastafoulosope ivoirien, Le Magazine de l'Afrique, août-septembre 2014

« Tant que le football africain ne parviendra pas à se structurer suffisamment sur le plan de la préparation, de l'intendance, de la logistique et du psychique, son avenir en Coupe du monde restera pour longtemps confiné dans les méandres de l'improvisation et du provisoire. »

Jean-Marie Nzekoue, éditorialiste et écrivain, Afrik.foot, 17 août 2014

PROGRAMME DES OBSEQUES DE ROSALIE LALOIS

Ismaël Okounga, agent des Dépêches de Brazzaville, Roger Okounga Demba, Natti Denise, les familles Lalois et enfants Madouka (Methernish, Sanhille, Cheilaure) ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances le décès de leur tante et grand-mère Rosalie Lalois survenu le 9 août 2014, à Brazzaville. Le programme des obsèques se présente comme suit :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10h00 : recueillement au domicile familial n°24, rue Abala Talangaï, croisement avenue Marien Nguabi.

13h00 : départ pour le cimetière Bouka privé ;

16h00 : fin de cérémonie



OPÉRATION «MBATA YA BAKOLO»

Pas de traversée pour les ressortissants de RDC expulsés du Congo

Le port de Brazzaville est à nouveau pris d'assaut depuis hier par des ressortissants de la RDC qui doivent regagner leur pays suite à leur expulsion dans le cadre de l'opération «Mбата ya bakolo» qui s'est poursuivie dans les départements du Congo. Leur départ pour Kinshasa reste assujéti à la décision des responsables du Chantier naval et des transports fluviaux (CNTF).

Ils sont un millier, crispés par l'attente qui se fait trop longue. Pour certains, c'est depuis mercredi 13 août, qu'ils étaient au Beach pour rejoindre Kinshasa. Assis sur les bagages ou à même le sol, ils ont les yeux rivés vers le quai qu'ils peuvent apercevoir à travers des grilles. Là-bas, un bateau de l'ex-ATC est accosté mais sans équipage. Selon des témoignages recueillis sur place, il est probable que ces ressortissants de la RDC, rattrapés à Pointe-Noire, Dolisie et autres localités du Sud du pays par l'opération «Mбата ya Bakolo», ne traversent pas la journée. Le CNTF qui attend

toujours le paiement de ces factures par le gouvernement congolais a, depuis le 7 août, présenté une nouvelle menace de retirer ses bateaux dans cette opération.

L'État congolais doit 400 millions FCFA

Le CNTF attend, en effet, le paiement de plus de 400 millions de FCFA dû au rapatriement des expulsés vers la RDC. « Nous avons décidé d'arrêter la traversée des bateaux sur Kinshasa jusqu'à ce que nos factures soient payées en totalité. Nous ne sommes pas en grève, au bureau et dans les ateliers, nous travaillons normalement », précisait il y a deux semaines Pierre Bas-soukissa, président du syndicat des ressortissants des centres de formations professionnelles de l'ex ATC (SYRCF). Au port de Brazzaville, les familles prêtes à partir sont désemparées. « Cela fait une semaine que j'ai quitté Pointe-Noire pour Brazzaville. Mais, j'apprends qu'il n'y pas de ba-

teaux pour traverser. Le Beach serait en grève. Je suis fatigué car nous n'avons pas demandé de partir. Ceux qui veulent que nous traversions n'ont qu'à prendre leurs responsabilités », raconte Mireille, une ressortissante de la RDC.

Tôt le matin, certains avaient pu accéder au quai. Natte ou pagne étalés à même le sol, ils se partagent des sandwiches en espérant un écho de départ. Des policiers sillonnent autour sans donner la moindre information. Pourtant, des murmures font état d'une réunion entre le CNTF et les autorités congolaises sur une éventuelle reprise du trafic dans l'après-midi. Une autre information venant, cette fois-ci de Kinshasa, annonce qu'un bateau de l'Onatra serait en voie de rejoindre Brazzaville. Si ces nouvelles enchantent les voyageurs, elles traduisent les dysfonctionnements dans ce processus de rapatriement des ressortissants de la RDC.

Quentin Loubou et Parfait Wilfried Douniama

JUSTICE

« Je souhaitais rencontrer Marcel Ntsourou pour les besoins de services », a dit un accusé

Les auditions du 18 août, au Palais de justice de Brazzaville, ont concerné, entre autres, le capitaine Ernest Ngalouo qui était en service au régiment d'apparat d'honneur depuis 2006 ; l'adjudant Thibaut Fabrice Nembé Voundzou qui évolue à la Direction centrale de renseignements militaires (DCRM).

L'adjudant Thibaut Fabrice Nembé Voundzou a expliqué au juge qu'il avait été interpellé le 7 janvier 2014 par convocation de la DCRM alors qu'il se trouvait à son lieu de stage à Bilo-lo. Il a reconnu appartenir à la DCRM mais sans jamais avoir de liens directs ou particuliers avec Marcel Ntsourou. Ont-ils des relations particulières ? L'adjudant a dit le connaître seulement en tant que chef militaire et qu'il ne l'a jamais fréquenté. Parmi les accusés entendus, un caporal-chef : Clément Kimpala. Il a déclaré avoir été interpellé le 12 décembre 2012 dans le cadre de l'affaire du 4 mars. selon lui, les services de sécu-

rité s'étaient trempés sur l'identité de la personne recherchée car, suite aux questions qui lui étaient posées, il avait compris qu'on l'avait confondu à un sergent-chef qui portait les mêmes nom et prénom que lui, Clément Kimpala. ce dernier aurait évolué auprès de Marcel Ntsourou. C'est ainsi qu'il a clamé son innocence devant la barre suite à cette méprise. Le même jour, bien d'autres éléments de l'armée ont été entendus : le colonel Edgard Okouembé, chef de service d'administration au Conseil national de sécurité depuis 2006 ; Rodolphe Adada Ngué, un caporal-chef ; Marc Etoua Ondon, caporal-chef ; Rolph Andzouana ; le sergent Wilfrid

Mbou et Ernest Ngalouo. Celui-ci a été interpellé le 7 janvier 2014 à son service. Entendu le 13 janvier par le procureur de la République, il a reconnu ses liens avec l'ex-colonel Marcel Ntsourou. « Je le fréquente depuis 2009. J'ai de la sympathie pour lui pour m'avoir reçu en audience parmi les autorités compétentes que je souhaitais rencontrer pour les besoins de services », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « J'ai apporté ma contribution à l'ex-colonel après sa sortie de prison dans le domaine de la réflexion. Je lui avais demandé de changer de domicile à cause du dispositif de la force publique placé pour contrôler ses mouvements ».

Notons que les accusés Ongala Lemouata, Fraïse Bikouya ; Bouetoumoussa ; Ndole Mokondji et Jean Joseph Mabilia ont été également entendus.

Lydie Gisèle Oko



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP01	Planification et gestion des projets avec MS Project	5 jours	01 au 05 Septembre 2014
MDP12	Reporting et communication en management de projets	3 jours	09 au 11 Septembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	15 au 19 Septembre 2014
MDP07	Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	22 au 26 Septembre 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP : 537 Brazzaville - République du Congo

LUTTE ANTI-TABAC

Une préoccupation pour la santé publique

Le directeur des ressources humaines au ministère de la Santé et de la population, Florent Balandamio, a présidé le 19 août à Brazzaville, un séminaire d'évaluation des besoins pour la mise en œuvre de la convention cadre pour la lutte anti-tabac.

La convention cadre pour la lutte anti-tabac signée en 2004 et ratifiée en 2006 par la République du Congo pose d'énormes difficultés pour son application. Ainsi, les participants à cet atelier organisé en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

ont ciblé les objectifs à atteindre et déterminé les ressources dont dispose le pays afin d'appliquer cette convention.

Le marketing est mis à l'index. Dans le monde entier, on compte cent soixante-dix-neuf pays signataires de la convention cadre pour la lutte anti-tabac. De forts taux de consommation du tabac sont enregistrés dans les pays développés tout comme ceux en plein essor à cause du marketing agressif, de l'ignorance des populations à continuer de fumer ou à inhaler le tabac ainsi que la persistance de l'industrie du tabac.

Le Congo, engagé dans cette initiative de l'OMS en 2007, est compté parmi les pays qui luttent pour mettre un terme à l'usage du tabac même si la consommation du tabac demeure évidente sur l'ensemble du pays avec 15,4% de jeunes dont l'âge varie de treize à quinze ans. Chez les adultes, on constate une nette baisse avec 6,50% de consommateurs.

« Dans nos villages, le tabac est inhalé. Inhaler ou fumer, la consommation du tabac pose d'énormes ennuis à la santé. Il nous faut des descentes d'ex-

pliations en faveur des communautés villageoises », a expliqué Rosalie Likibi, point focal national pour la lutte anti-tabac. Réduire l'offre pour baisser la consommation


La réduction de la demande et de l'offre du tabac sont autant de pistes aidant à la lutte contre sa consommation. Il faut aussi compter avec la coopération internationale notamment dans le transfert des compétences technologiques ou des aides financières.


« Par l'ignorance des populations, des effets néfastes sa-

nitaires, socio-économiques, environnementaux et la faible législation en matière de contrôle du tabac sont fréquents en Afrique. Le succès de la convention cadre pour la lutte anti-tabac repose entièrement sur l'aptitude du pays à mettre en œuvre et à faire respecter ses dispositifs », a indiqué Florent Balandamio.

Rappelons que le Congo dispose depuis quelques années d'une loi anti-tabac. Mais son application pose problème en raison du manque de textes.

Fortuné Ibara





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

Ordinateurs portables **acer**

> Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Garantie 1 an



Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



ZOULA OBONGO
Cédric Georges Edgar
07.01.1973 - 21.08.2004

IL Y A 10 ANS

IL Y A 10 ANS CEDRIC NOUS QUITTAIT
MAIS CEDRIC RESTE VIVANT
DANS NOS CŒURS

NOUS NE L'OUBLIERONS JAMAIS
JAMAIS NOUS NE t'oublierons

ya cece

Repose en paix

En mémoire de ZOULA OBONGO
Cédric Georges Edgar

SÉMINAIRE DE FORMATION LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ livre gratuit)

- Les approvisionnements
- La gestion des stocks
- Les documents commerciaux
- La distribution
- La gestion du transport
- Les incoterms (conventions internationales de vente)

Brazzaville :

Début : 14 Août 2014
Lieu : siège MAG.SYS
Durée : 2 Semaines
Coût : 35 000F + 1 marker non permanent

Pointe-Noire :

Tél : 06 937 60 54 / 05 556 90 64
Début : 28 août 2014 Durée : 2 Semaines
Lieu : Salle des conférences de la Paroisse Christ Roi de loandjili
Coût : 40 000F + 1 marker non permanent

Renseignements et Inscriptions :

Immeuble BATANGOUNA (Immeuble à 3 niveaux) après le pont fouks CNCS-Mbota en face du lavage ETATS-UNIS, en allant vers Mbota.

SANTÉ

Le nouvel antipaludique de Sanofi aura une touche franco-maroco-américano-italienne !

Le groupe pharmaceutique français va produire ses médicaments contre le paludisme à partir d'un principe synthétique

Ce n'est pas la moindre des caractéristiques notables de l'Asaq Winthrop que d'être le résultat d'une chaîne de connaissances et de talents au service de la lutte contre le paludisme. En outre, ce nouveau produit, qui entre dans la fabrication des médicaments nouvelle génération contre le paludisme permet désormais de s'étendre à un plus vaste nombre de personnes, surtout dans les pays en développement, pour faire front à la redoutable maladie.

L'Organisation mondiale de la santé, OMS, avait donné son feu vert l'an dernier pour la fabrication de cette molécule synthétique. Toutes ses qualités ont été testées et vérifiées. Mais la caractéristique principale de l'Asaq, qui en fait un produit innovant dans la lutte contre la maladie inoculée par le moustique, est qu'il est fabriqué à partir d'une forme semi-synthétique de l'artémisinine, le principe actif qui est utilisé jusqu'ici pour les principaux médicaments connus de lutte contre le paludisme. Les avantages en sont nombreux. Fabriqué synthétiquement, c'est-à-dire en laboratoire, il permet une production pratiquement infinie. Les médicaments et tout produit partant d'une substance naturelle en général courent toujours le risque d'une pénurie de la matière première. Or l'artémisinine naturelle provient de l'armoise. Soit qu'elle en manque, soit que son importation connaisse des retards et c'est le produit final antipaludique qui peut varier dans ses prix ou connaître une rupture de fabrication. Ces aléas sont réduits à néant avec l'Asaq Winthrop. Ce nouveau principe synthétique n'est pas à proprement parler un médicament. Il vient seulement en complément aux principes qui sont à la base des médicaments les plus courants contre la malaria. Mais son apport est essentiel parce que, désormais, ceux-ci seront permanemment disponibles et à des coûts moindres. Des stocks d'antipaludiques fabriqués sur cette base sont d'ores et déjà partis au début du mois vers des pays comme la Rd Congo, le Burundi, le Liberia, le Niger et le Nigéria.

Il n'y a pas qu'Ebola : les autres maladies endémiques du monde continuent de sévir ici et là. Et le paludisme, soulignent les experts, est de loin la maladie la plus mortelle dans le continent africain et dans bon nombre d'autres zones tropicales de la planète. Détourner l'attention de la recherche, ce serait faire courir au monde le risque d'un doublement du nombre des malades, voire d'une résistance accrue du mal aux traitements courants. Le monde doit donc s'en préoccuper.

C'est pourquoi il est symptomatique de voir que si la nouvelle découverte appartient au laboratoire français Sanofi, les traitements qu'il permet sortent des centres de production au Maroc à partir de l'artémisinine semi-synthétique sortie, elle, du site italien de Garessio, près de Cuneo, dans le piémont. Et le tout est promu par Path (l'allée), une ONG américaine spécialisée dans la diffusion des médicaments nouveaux. Comme quoi, s'il faut très peu de distance du moustique au mal, il faut une longue chaîne pour le contrer.

Lucien Mpama

NÉCROLOGIE

M. Ben'Assis Gomo-Gomo, journaliste à la télévision nationale congolaise a le profond regret d'informer aux parents, amis et connaissances, les agents du ministère du Développement industriel et du secteur privé et la Fraternité Immaculée conception du décès inopiné de sa mère, Elise Aimée Clémentine Iwanda survenu le 15 août 2014 au CHUB. La veillée mortuaire se tient au n° 67 de la rue Bomitabas, Poto-Poto, non loin de l'avenue Marien Ngouabi. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



MALI

Les négociations de paix reportées au 1^{er} septembre

La décision de reporter ces pourparlers au 1er septembre a été prise dans le souci de réunir toutes les conditions susceptibles de favoriser leur tenue dans un climat serein et constructif, a-t-on appris de bonne source.

D'après un communiqué de la diplomatie algérienne, ce renvoi a été fait suite à la « demande des parties maliennes qui ont souhaité disposer de temps suffisant pour la consolidation et le parachèvement de leurs consultations et préparation ». Alger voudra donc que les différentes parties se rendent à la table de négociations dans un climat de sérénité. À moins de deux semaines de la reprise des discussions, des ressortissants du Nord Mali ont créé un nouveau mouvement armé dénommé Groupe d'auto-défense touareg Imghad et alliés (GATIA). Ce groupe revendique une place dans les négociations avec Bamako. Ses responsables, qui reconnaissent l'intégrité territoriale du Mali, se proposent de

combattre le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le mouvement touareg jusqu'ici le mieux organisé des groupes armés du Nord au plan militaire.

Selon des analystes qui tiennent compte du contexte dans lequel GATIA a été créée, mais aussi de ce qu'il soit contre l'autonomie du Nord, il s'agit-là non moins d'une initiative en préparation pour venir en force aux prochaines négociations. Et comme chaque groupe cherche à se rendre à ces pourparlers de paix en position de force, la création de GATIA est donc bénéfique pour les autorités gouvernementales maliennes. Les autorités maliennes et les groupes armés avaient entamé les négociations le 16 juillet dans la capitale algérienne pour tenter de trouver un accord global et définitif visant à mettre fin aux violences dans le pays. Mais ces discussions se sont avérées difficiles pour les négociateurs puisque les rebelles du nord Mali continuent de réclamer au moins une autonomie de la région de Kidal. Ce que le pouvoir en place ne veut pas savoir arguant que l'intégré-

té du territoire et le caractère laïc de l'État ne sont pas négociables.

Pour les dirigeants maliens, ni indépendance, ni l'autonomie ne doivent figurer à l'ordre du jour lors des négociations. D'autres au contraire avancent que les pourparlers d'Alger doivent être « un temps de compromis » pour sortir le Mali de la crise actuelle. À l'issue de leur dernière rencontre à Alger le 24 juillet, au cours de laquelle une feuille de route a été retenue, la reprise des pourparlers était fixée pour le 17 août, mais ils ont finalement été reportés au 1er septembre.

Rappelons que le premier round des pourparlers inter-malien a été le premier face à face formel entre les deux parties depuis l'élection présidentielle, il y a un an. Ces négociations avaient été les premières ayant rassemblé l'ensemble des parties depuis l'accord intérimaire de Ouagadougou, en juin 2013. Cet accord prévoyait l'ouverture d'un dialogue inclusif inter-malien, 60 jours après l'entrée en fonction du gouvernement issu des urnes.

Nestor N'Gampoula

CEA

Marrakech accueillera le 9^e Forum pour le développement de l'Afrique

Sur le thème « Modes de financement novateurs pour la transformation de l'Afrique », se tiendra du 12 au 16 octobre prochain, le 9^e Forum pour la transformation du continent africain.

L'objectif de cette rencontre est d'améliorer la capacité de l'Afrique à développer des mécanismes de financement novateurs. Ceci, parce que malgré sa croissance, le continent africain fait toujours face à un déficit de financement annuel de 31 milliards de dollars pour le seul secteur de l'énergie électrique. Cette 9^e édition du Forum pour le développement de l'Afrique sera l'occasion de discuter de l'accélération du capital déployé dans le continent par l'approfondissement des marchés de capitaux. Selon African Media Agency, il s'agira à proprement parler de mettre « à profit le capital national et en recherchant de nouvelles sources d'investis-

sement, comme les fonds d'investissement en inversant et en arrêtant les flux financiers grâce à des régimes fiscaux plus transparents et plus structurels.

Ce forum, organisé habituellement en Ethiopie est l'événement phare de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) dont le siège est basé à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne. Les experts se sont réjouis de ce que l'édition de cette année soit organisée au Maroc, un pays doté, d'après la CEA « d'un environnement politique stable, d'une situation géographique favorable, d'un cadre juridique opérationnel et d'un développement suffisant d'infrastructures de services ».

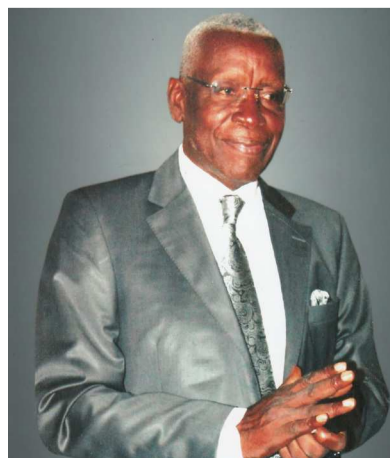
Le secrétaire exécutif de la CEA, Carlos Lopes, a justifié le choix du thème de cette année en ces termes : « Bien que les flux d'investissements directs soient en augmentation, le continent n'attire qu'une pe-

tite part des fonds d'investissement mondiaux, qui sont concentrés dans quelques pays et services tels que les services commerciaux et les technologies de l'information et des communications » « Les pays africains, a-t-il insisté, doivent développer des politiques appropriées afin d'attirer des fonds d'investissement privés, particulièrement dans les domaines identifiés comme étant des secteurs-clés de la croissance. Les problèmes mentionnés ci-dessus seront traités de façon approfondie au cours du forum »

La CEA, notons-le, est un groupe de réflexion de premier plan en Afrique, et le forum a la réputation de réunir des experts d'Afrique et du monde entier pour discuter et débattre des problèmes les plus urgents auxquels le continent est confronté.

N. N'G.

NÉCROLOGIE



Monsieur Oko-Obondzo Pacôme agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Elingabato ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leurs grand-père, père, frère et oncle, monsieur Elingabato Joseph Hervé, ancien Directeur de la Brasserie Primus, survenu le 15 août 2014 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis 40 Ter avenue prolongée du Port (Mpila Chacona).

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Le PAM braque les projecteurs sur ses «héros de l'ombre»

À Rome mardi, le Programme alimentaire mondial va rappeler que son travail d'assistance humanitaire a aussi ses héros méconnus.

Bien souvent, le travail planétaire d'assistance humanitaire du Programme alimentaire mondial, organisation du système des Nations unies, n'est pas connu au-delà du fait d'apporter des sacs de riz à ces désespérés déplacés ou réfugiés contraints de vivre dans les camps. Ils sont pourtant nombreux les membres du PAM qui, au fil des années, ont mis à risque leur propre existence pour sauver celle des autres, déplacés dans leurs propres pays ou réfugiés loin de chez eux. Ils ne font pas toujours les gros titres des journaux.

C'est dans le but de « corriger » une telle injustice que mardi 19 août, le PAM a rendu hommage à ces héros de l'ombre. Des personnes qui ne sont pas forcément – pas seulement – des fonctionnaires haut-placés, mais des humbles qui vont jusqu'au terme de leur conscience professionnelle jusqu'à, parfois, en mourir. « Ces personnes s'exposent au danger de porter l'aide alimentaire dans les zones de conflits ou de désastres naturels. Certains de nos collègues ont tragiquement perdu la vie dans le cours de leur travail », rappelle l'organisa-

tion dont le siège est à Rome.

Le PAM veut ainsi faire mémoire, par exemple, de Willy Wenagbili, un chauffeur mort dans l'exercice de son devoir d'assistance aux populations de République démocratique du Congo. Il veut aussi faire mémoire de son collègue de travail Kakooza Abdalla Yusuf, mort au Rwanda alors qu'il y transportait de l'aide alimentaire aux réfugiés. Rien que cette année, ils sont quatre les chauffeurs du PAM qui ont perdu leur vie dans ces conditions (deux sont tombés en Afghanistan et en Syrie).

Dans ce dernier pays par ailleurs le chef de sécurité du PAM, Ayman Omar, a été tué le 28 juillet dernier dans un accident sur une route syrienne. Journée de mémoire donc mais aussi, mais aussi occasion « pour célébrer nos héros de tous les jours, membres du personnel du PAM et leurs partenaires qui travaillent sans relâche pour assister les autres et bâtir ce futur que nous souhaitons tous : un futur sans faim et où tous, nous pouvons prospérer », précise Ertharin Cousin, directeur exécutif du PAM.

Lucien Mpama

DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Les jeunes interpellent les dirigeants

La première édition du Forum société africaine, africanitude, République et développement (Fosard) s'est déroulée le 13 août à Brazzaville sur une invite des dirigeants du continent noir à favoriser le développement effectif dans les cinquante prochaines années.

Le Fosard est un courant de jeunes intellectuels dirigé par Frédéric Menga, qui œuvre pour repenser l'Afrique, réorganiser son système sociopolitique, la replonger dans son

« Les Africains doivent déjà réfléchir pour que dans les cinquante prochaines années nous ayons des meilleures universités, des experts dans de différents domaines. Dans le même sens, les jeunes doivent s'intéresser à l'expression citoyenne, au débat public et à la professionnalisation des métiers ainsi qu'à la création des emplois. Pour cela, il nous faut des écoles et universités spécialisées »

identité culturelle et dans ses valeurs philosophiques et traditionnelles, la réadapter à la modernité actuelle ainsi qu'aux principes universels de démocratie.

Ce forum s'est ouvert sur le thème : « Efforts du développement effectif de l'Afrique d'ici au centenaire des indépendances ». Les participants vont

aussi réfléchir sur l'indépendance du Congo et de l'Afrique en général, avant de faire une projection des efforts déployés pour un développement effectif du continent. Leurs échanges vont aussi être consacrés aux possibilités de promouvoir les valeurs culturelles africaines en littérature, en économie, en démocratie et sur la bonne gouvernance afin de contribuer à l'intégration des États et l'unité africaine.

« Depuis la décolonisation, la négritude, les chefs d'État afri-

cains ne pensent pas au développement de leur continent, chacun se bat à sa manière dans son pays. Nous avons pensé qu'il faut, cinquante ans après, adopter une autre manière de voir les choses pour pallier les guerres, les misères, les fléaux des maladies. À la faveur des ateliers organisés à cette occasion, les participants apporteront leur

contribution au renforcement de l'état de droit, à la consolidation de la paix, de la sécurité des biens et des personnes en Afrique. »

Les apports des participants sont également attendus sur la manière de promouvoir les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), la diversification économique, la sauvegarde de l'environnement et des infrastructures de base ainsi qu'à la réforme du système éducatif et à l'instruction civique. « Les Africains doivent déjà réfléchir pour que dans les cinquante prochaines années nous ayons des meilleures universités, des experts dans de différents domaines. Dans le même sens, les jeunes doivent s'intéresser à l'expression citoyenne, au débat public et à la professionnalisation des métiers ainsi qu'à la création des emplois. Pour cela, il nous faut des écoles et universités spécialisées », a ajouté Frédéric Menga.

Rappelons que le Fosard est affilié au Mouvement international pour la renaissance africaine et le développement (Mirad) qui à son tour est membre du réseau des leaders et des associations des universitaires du Congo (Relauc).

Fortuné Ibara

Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.



Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- MTI : 06 629 11 68 / 05 553 16 10
- SOFTWARE SOLUTIONS : 05 301 00 19 / 05 301 93 68

OMD

Plus d'évaluation depuis 2013

Depuis le rapport 2013, il n'y a plus d'écrits sur l'évolution des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) au Congo. Au niveau national, l'impression donnée dénote du désintérêt, cette question n'étant pas une priorité pour les autorités.

À 500 jours de l'échéance, la dernière évaluation a permis en 2013 de produire un rapport à mi-parcours paru cette année. Dans ce dernier, il a été épinglé quelques aspects concernant le post 2015, mais pas de manière approfondie.

En effet, il était question qu'à partir de 2015, concernant les OMD, de se demander si les objectifs retenus sont encore utiles en rapport avec le contexte actuel des États. Car à travers les OMD, le Congo a élaboré la politique nationale de développement actuelle et le DSRP (document de stratégie pour la réduction de la pauvreté) qui a permis d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative pays pauvre très endetté. Ces objectifs se traduisent à travers la mise en œuvre des politiques nationales

« Chaque État a son contexte, une évolution économique, sociale. Quels objectifs jusqu'en 2015 seront pertinents pour le cas de notre pays », a souligné le point focal OMD.

Le constat général est que certains objectifs sont prometteurs, d'autres demandent plus d'efforts pour atteindre 2015, par contre d'autres ne pourront l'atteindre. Aussi, au cours de l'année des OMD, l'évaluation planchera sur la performance de tel ou tel autre objectif.

Dans cette perspective, le Congo est l'unique pays retenu en Afrique centrale pour donner une contribution pour le post 2015 des OMD. À ce niveau, il a été relevé la prise en compte de la politique de l'industrialisation. Un pays qui se veut aller à l'émergence doit transformer sa matière première, d'où l'objectif de développer le contexte de l'économie verte et de l'in-

dustrialisation. Cependant, la question n'est pas abordée de manière sérieuse au niveau national. Déjà, il a fallu beaucoup d'effort pour l'élaboration du rapport 2013. Un prochain rapport devrait aider le pays à se fixer sur son projet, en partenariat avec le programme des Nations unies pour le développement, Congo Vision 2025. « On ne devait pas proposer des objectifs pour lesquels le Congo ne devait pas atteindre. On devait s'inspirer de ce post 2015 », a précisé le point focal OMD au Congo.

S'agissant du post 2015, le Congo devrait réaliser un travail participatif puisque les objectifs sont transversaux, tous les différents ministères devraient être interpellés.

Il est question de mettre en place une commission nationale prenant en compte la participation de la société civile aussi. Tous devraient se mettre ensemble pour sortir un rapport dont la position du Congo refléterait les autres pays de la Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale).

« Jusque-là on est au point 0, j'ai déjà pris les contacts, le problème se pose au niveau de l'organisation administrative. Dans cette question des OMD il n'y a pas une note officielle qui met en place un responsable du suivi des OMD au Congo », a rapporté le point focal OMD au Congo. Cette commission devrait réfléchir durant un mois sur le document et aussi les concertations nationales et sous régionales devraient s'en suivre pour arriver à la position de la Cémac sur la voie du Congo.

Nancy France Loutoumba

Ban Ki-moon appelle les dirigeants du monde à l'action

En janvier 2000, les décideurs du monde avaient adopté pour 15 ans des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) visant à combattre la pauvreté, la faim et la maladie, à protéger l'environnement et à améliorer l'éducation, la santé de base et l'autonomisation des femmes.

Selon le Secrétaire général de l'ONU, malgré des avancées enregistrées jusque-là, des efforts restent encore à faire. Ban Ki-moon a présidé le lundi 18 août la cérémonie marquant les 500 jours avant l'échéance des OMD. À la tribune de l'ONU, le premier fonctionnaire international, Ban Ki-moon a appelé tous les dirigeants à plus d'actions en vue de construire un monde meilleur.

Il a d'abord, souligné les progrès remarquables depuis l'adoption des Objectifs en l'an 2000. « La pauvreté dans le monde a diminué de moitié. Davantage de filles sont scolarisées. Davantage de familles ont un meilleur accès à de meilleures sources d'eau. Davantage de mères survivent à la naissance de leurs enfants et davantage d'enfants vivent une vie plus saine. Nous faisons d'énormes progrès dans la lutte contre la malaria, la tuberculose et d'autres maladies mortelles », a-t-il annoncé.

Ensuite, le Secrétaire général de l'ONU a reconnu en présence de M. Malala Yousafzai, militante de l'éducation, et de 500 jeunes qu'à moins d'un an et demi avant l'échéance des objectifs, nombreux engagements restent à honorer.

« Il reste des millions de personnes qui continuent de lutter contre l'extrême pauvreté et l'inégalité. Trop de communautés manquent d'équipements d'hygiène adéquats. Trop de familles sont encore laissées de côté. Notre monde est en proie au danger manifeste et présent que représentent les changements climatiques. Le moment est venu de fournir l'effort final », il faut être confiant « le défi est de taille mais nous sommes bien mieux équipés qu'en l'an 2000, grâce aux avancées technologiques mais aussi parce que nous comprenons de mieux en mieux ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas », a-t-il martelé.

Il a dit avoir rencontré de nombreuses personnes qui devaient leur survie à cette campagne. C'est pourquoi, il est nécessaire de garder cette dynamique de progrès. Pour ce faire, le Secrétaire général propose quatre domaines d'intervention:

Le premier, c'est de faire des investissements stratégiques dans la santé, l'éducation, l'énergie et

l'hygiène, avec une attention particulière à l'autonomisation des femmes et des filles, qui renforce les résultats dans tous les domaines. Pour le deuxième, il s'agit d'accorder une attention particulière aux pays, aux communautés et aux groupes sociaux les plus pauvres et les plus vulnérables, qui ont un long chemin à parcourir malgré tous leurs efforts. Le troisième domaine, c'est tenir les engagements financiers. « Nous vivons une période budgétaire difficile mais un budget ne devrait jamais être assaini au détriment des personnes les plus pauvres de la société », a-t-il ajouté. Enfin, le quatrième et dernier consiste à approfondir la coopération entre les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les autres réseaux qui dans le monde entier ont contribué à faire des OMD, l'entreprise de lutte contre la pauvreté la plus concluante de l'histoire. D'après Ban Ki-moon, les idées et les inspirations des jeunes seront particulièrement cruciales dans cette entreprise, et leur rôle doit croître encore. Alors, en agissant maintenant, des vies seront sauvées. Le monde aura les bases solides d'un développement durable bien au-delà de 2015 et nous allons instaurer une paix durable tout en garantissant la dignité humaine.

Fiacre Kombo (stagiaire)

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT

Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK/YES

Coût : 400 fcfa/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | Warid Congo SA

WARID
Passer à l'action

FORUM DE L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

1^{ère} Edition

FOUF 2014
SE FORMER AVEC UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

26-27 août 2014 | Hôtel LEDGER - Brazzaville | 29-30 août 2014 | Hôtel ELAIS - Pointe-Noire

ENTREE LIBRE & GRATUITE

Tél: +242 222 81 20 20
info@perspectivesavenir.org

TESTS DE SÉLECTION • INSCRIPTIONS • BOURSES

Flexy Class
CENTRE DE FORMATION

Avis d'Appel d'Offres National n° AON 01/PADEF/2014

1-La République du Congo a obtenu un prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) dans les dix Départements couvrant les anciennes zones d'intervention des PRODERS.

Une partie des sommes accordées au titre de l'accord de prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus aux marchés relatifs au présent appel d'offres concernant les travaux de construction, des caisses mutuelles d'épargne et de crédit dans les départements des Plateaux et de la Cuvette-Ouest.

2-Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, à travers le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) à Brazzaville invite les entrepreneurs éligibles aux présents marchés à lui soumettre des offres techniques et financières sous plis fermés pour les travaux en objet.

Les travaux sont répartis en neuf (9) lots distincts:

- Lot N°1 : Construction de la Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de NGO
- Lot N°2 : Construction de la Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Djambala
- Lot N°3 : Construction de la Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Lékana
- Lot N°4 : Construction de la Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Lagué
- Lot N°5 : Construction de la Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Ongoni
- Lot N°6 : Construction de la Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Mossendé
- Lot N°7 : Construction de la Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Ewo
- Lot N°8 : Construction de la Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Etoumbi
- Lot N°9 : Construction de la Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Kellé

Le délai des travaux est de trois (03) mois.

4.L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans les « Directives: passation des marchés financés par le FIDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

5.Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous à partir de 9 h 00 jusqu'à 15 h 00.

6.Les spécifications de qualification comprennent :

a)-Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen, pour des travaux de construction, d'un montant équivalent à 9 000 000 FCFA, au cours des trois dernières années

b)-Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins deux (02) marchés de travaux similaires (construction ou réhabilitation des bâtiments en zone rurale d'un montant d'au moins 9 000 000 FCFA) au cours des trois (03) dernières années.

(c) Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est de

- 1 bâche à eau amovible ou bidons de 25 litres

- 1 camion Benne (éventuellement) ;
- 1 kit de chantier comprenant : Brouettes, pelles, pioches etc. ;

c)Proposer:

-Un Technicien en génie civil ou de bâtiment, ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparables, y compris au moins cinq ans d'expérience en tant que Conducteur des travaux.

-Un Chef de chantier ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparable

(e) disposer de liquidités et/ou présenter des pièces attestant que le soumissionnaire a accès, ou a à sa disposition, des facilités de crédit (après déduction des montants nécessaires pour honorer ses autres engagements), d'un montant au moins équivalent à au moins 5 000 000 de FCFA.

(f) caution de garantie de soumission attesté par une banque pour le montant de 240 000 FCFA pour chaque lot

7.Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (50 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces ou par chèque certifié.

8.Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 septembre 2014 à 12 heures. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées.

Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 18 septembre 2014 à 12 heures 30.

9.Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission de 240 000 francs CFA pour chaque lot.

10.L'adresse (les adresses) mentionnée(s) ci-dessus est (sont):

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES, situé au n° 2057 de la rue Loufou bis Quartier Batignolles Mougali- Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 658 59 19 / 06 644 75 07, E-mail : blprodercongo@yahoo.fr,

Fait à Brazzaville, le 18 août 2014

Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA

COMMUNIQUÉ

L'épidémie de fièvre hémorragique Ebola qui continue de s'étendre en Afrique de l'Ouest, a contraint les pays de la région, y compris la Côte d'Ivoire, à mettre en place des mesures préventives allant jusqu'à la fermeture de leurs frontières.

Aussi, faisant suite au communiqué de l'État de Côte d'Ivoire du lundi 11 août 2014, la compagnie Air Côte d'Ivoire se voit dans l'obligation de suspendre ses vols vers la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia.

Air Côte d'Ivoire s'excuse auprès de son aimable clientèle pour tous les désagréments subis en raison de cette situation indépendante de sa volonté et assure qu'elle reprendra ses vols dès la normalisation de la situation.

La compagnie tient à exprimer toute sa compassion à l'endroit des pays touchés par cette grave épidémie.

La Direction Générale

RETRAIT DÉFINITIF DE LA MONUSCO

Les prévisions sérieuses tablent sur fin 2016

La partie ouest de la RDC ne constituant plus une préoccupation majeure en termes d'insécurité, le centre d'intérêt de la mission onusienne s'est déplacé à l'Est où fulminent des groupes armés pour la plupart réfractaires au processus de désarmement volontaire.

On en parlait presque plus. Et pourtant, le processus de désengagement de la Monusco en RDC est irréversible. Il vient d'ailleurs d'être relancé à la faveur du dernier entretien que venait d'avoir le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU Martin Kobler et le ministre de l'Intérieur Richard Muyeji. Évaluant le processus de désengagement de la mission onusienne sur le territoire congolais, les deux personnalités se sont satisfaites de son évolution, notamment à l'ouest du pays où la Monusco assure un service minimum, le gros de ses services ayant été affecté à Goma, au Nord-Kivu. Depuis plusieurs mois déjà, le quartier général de cette institution onusienne a été installé à l'est de la RDC où se concentre désormais l'essentiel de ses activités. Le Nord et le Sud-Kivu, le nord du Katanga, une partie du Maniema et l'Ituri en Pro-

vince Orientale sont désormais sous l'emprise des casques bleus de la Brigade spéciale de la Monusco chargés de consolider la paix dans ces différents coins du pays.

Le déménagement des unités de la Monusco constitue un premier pas dans la dynamique liée à son désengagement, estiment les observateurs. Dans les milieux proches de l'institution, l'on en se fait plus d'illusion. Le processus est irréversible d'autant plus que le budget alloué à la mission a été amputé de 73 millions de dollars, les principaux bailleurs de fonds (La Grande-Bretagne et les États-Unis) n'étant plus en mesure de supporter la facture salée qu'impose la gestion de près de 22000 casques bleus en poste en RDC. Le personnel réaffecté dans les Kivu, indiquent des sources, ne rejoindra plus Kinshasa et quittera la RDC par Entebbe, une base militaire américaine établie en Ouganda. Difficile certes de prédire à l'heure qu'il est la date exacte de départ du dernier agent de la Monusco en RDC, mais tout ce que l'on sait c'est que, tôt ou tard, la mission onusienne pliera ses bagages après de bons et loyaux services rendus en RDC.

Des préalables s'imposent

Le désengagement total de la



Des casques bleus de la Monusco

Monusco ne se déclinera pas à coup de baguette magique. Il existe, en effet, des préalables à remplir liés notamment à la stabilisation de l'ensemble du pays, pour ne pas laisser les populations congolaises orphelines d'une Monusco qui était toujours prompte à intervenir lorsque la situation sécuritaire se gâtait. Car, faut-il l'avouer, du côté de la population, la peur de la recrudescence des actes de violence de la part des groupes armés n'a pas encore totalement quitté son imaginaire. D'où d'ailleurs,

le retrait graduel imposé par le Conseil de sécurité à la Monusco après le renouvellement d'une année de son mandat en RDC. En définitive, il s'agit de s'assurer que le pays ne revivra plus des pires moments causés par des luttes armées après le départ des casques bleus et que la sécurité, la défense du pays, les droits de l'Homme, etc. seront garantis sur fond de la restauration de l'autorité de l'État sur tout le territoire national. Or, à l'heure qu'il est, ces préalables sont loin d'être remplis comme en

témoigne la persistance des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) sur le sol congolais. Alors que la Conférence internationale sur la région des Grands lacs vient de lancer un dernier ultimatum aux ex-rebelles hutus rwandais leur demandant de quitter le territoire congolais d'ici fin 2014, la Monusco, quant à elle, s'en tient à l'option militaire. Elle est décidée à régler l'équation FDLR avant de plier définitivement bagages. Entre-temps, la même Monusco continue d'avoir l'œil rivé sur le cycle électoral 2013-2016 espérant qu'il amènera la RDC à se doter des institutions fortes réellement légitimées par le peuple souverain.

Au-delà de tous ces préalables qu'impose le retrait des casques bleus de la Monusco, il y a aussi l'impératif de bien gérer l'après-Monusco en dotant le pays d'une unité spéciale nationale à même de continuer à jouer le rôle de la Brigade spéciale. Sans quoi, la Monusco aura encore de bons arguments pour demeurer en RDC qui, par ailleurs, offre de nombreuses opportunités d'affaires pour des casques bleus trempés pour la plupart dans des activités d'extraction et de commerce des minerais.

Alain Diasso

FRANCOPHONIE

Tharcisse Loseke veut être secrétaire général de l'OIF

Le Congolais, qui veut remplacer Abdou Diouf à ce poste, entend assumer la continuité dans les missions générales assignées à cette organisation qui sont, entre autres, la paix, la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits humains et l'environnement.

Le dossier de candidature du Dr Tharcisse Loseke au poste de secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a été transmis, le 15 août, au ministère des Affaires étrangères et Francophonie de la RDC. Ceci, afin d'être soumis au choix des États membres qui se réuniront du 29 au 30 novembre à Dakar, au Sénégal, dans le cadre du quinzième sommet de cette organisation qui réunit les pays ayant le français en partage.

Après le dépôt de sa candidature, le Dr Tharcisse Loseke a noté à la presse sa détermination, une fois élu à la tête de l'OIF, d'assumer de manière ferme et résolue la continuité des missions générales assignées à cette organisation.

Une candidature qui couve sur de grandes ambitions

Parmi les objectifs majeurs de cette candidature, il y a la détermination de redonner une grande visibilité à la RDC qui, selon le candidat Tharcisse Loseke, est absente au sein des organisations internationales. Pour lui, dans le dépôt officiel de cette candidature au ministère des Affaires étrangères et Francophonie, il sollicite le soutien



Tharcisse Loseke

de son pays, qui va beaucoup bénéficier du choix de son fils à la tête de cette organisation internationale, notamment en termes de notoriété.

Mais déjà l'aspirant admet avoir pris des contacts avec d'autres États membres pour le soutien de cette candidature. Ces contacts informels, a-t-il expliqué, ont été pris avec tous ces pays, aussi bien en Amérique du Nord, en Afrique qu'en Europe, avant la déclaration officielle de sa candidature. La can-

didature de Tharcisse Loseke couve sur de grandes ambitions qui visent à doter la Francophonie de la considération qu'elle mérite dans le monde. Une fois élu, ce candidat fait la promesse de privilégier certains objectifs considérés par lui comme majeurs pour l'espace francophone de la planète.

Il s'agit notamment de mettre l'accent sur trois priorités que sont la reconquête du « terrain perdu » par la langue française dans certaines parties du monde, l'État de

droit (primauté du droit, respect de la vie et de la dignité de la personne humaine), ainsi que le renforcement de l'intégration et de la solidarité entre les cinquante-sept États membres et les vingt observateurs. Il s'agit également, selon Tharcisse Loseke, de convaincre ces soixante-dix-sept pays qui composent l'OIF à instaurer un « visa francophonie » pour assurer la libre circulation des citoyens des ces différents États à l'intérieur de cet espace. Ce document permet-

tra, de l'avis du concepteur, aux citoyens des pays membres à effectuer des voyages d'études et de stages de formation d'une durée maximum de trois mois dans les secteurs les plus prisés sur le marché de l'emploi.

L'objectif, pour Tharcisse Loseke, est de « partager le progrès », en incitant les pays les plus avancés du monde francophone « à tirer les autres vers le haut ». « La Francophonie doit ainsi cesser d'être une petite bannière sur laquelle on peut lire Ici, on parle français, pour devenir un véritable espace de prospérité », a-t-il noté.

Médecin neurologue, professeur d'université et ancien ministre de l'Environnement du gouvernement du Premier ministre Étienne Tshisekedi, Tharcisse Loseke a rassuré, quant à ses accointances politiques, que lorsqu'on brigue un tel poste, on cesse automatiquement d'afficher sa couleur politique pour se mettre au-dessus de la mêlée en tant que secrétaire général de l'OIF. Car, s'est-il défendu, bien qu'originaire de la RDC, il sera obligé de parler désormais, au niveau international, au nom de toutes les Nations qui ont le français en partage. « L'appartenance politique au niveau national importe peu », a-t-il estimé. Il est noté que lors du prochain sommet de l'OIF, qui se tiendra au Dakar, les États membres vont procéder à la désignation du successeur du secrétaire général sortant, l'ancien président sénégalais Abdou Diouf.

Lucien Dianzenza

RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES

Suspension de la grève observée pendant trois semaines

Le président national de la délégation syndicale, Martin Sungi, a annoncé que le Premier ministre leur a rassuré au sujet de leurs revendications sans en donner les détails.

Les agents de la Régie des voies aériennes (RVA) ont levé, 15 août, la mesure de grève observée pendant trois semaines au sein de cette entreprise. À en croire Martin Sungi, le Premier ministre leur a convaincu à reprendre le travail en posant des conditions à remplir avant de poursuivre le processus. Les grévistes protestaient contre le contrat d'assistance technique signé entre le gouvernement et la firme française ADPI (Aéroport de Paris Ingénierie) et contre le projet de scission de leur entreprise en deux entités distinctes. En effet, rapporte la radio Okapi, les agents de la RVA n'approuvent pas la décision du gouvernement de confier l'assistance technique de leur entreprise à l'ADPI qu'ils accusent d'avoir mal gérée, dans son premier contrat avec le gouvernement, leur entreprise entre 2008 et 2010. Dans une déclaration

publiée le 10 juillet, la délégation syndicale nationale et de l'intersyndicale de la RVA s'étaient opposées à cette décision du gouvernement. Pour les syndicalistes, le bilan de la gestion de la RVA par ADPI s'était révélé globalement négatif suite à l'échec de stabilisation des activités de leur entreprise, la mauvaise gestion criante, l'endettement excessif auprès des banques, l'atteinte à la paix sociale consécutivement au licenciement massif et abusif des cadres et agents. Ils ont aussi déploré le fait que certains experts de l'ADPI seraient moins qualifiés que les cadres congolais qu'ils tiennent à remplacer dans les postes organiques de l'entreprise.

Pour apaiser les esprits, la ministre du Portefeuille, Louise Munga, a précisé dans une correspondance adressée au président du conseil d'administration de la RVA que la nouvelle mission de l'ADPI consiste en une assistance technique. Il s'agit d'accompagner le gouvernement dans la préparation de la réforme profonde de la RVA et la séparation de ses activités en deux entités. Il ne s'agit pas d'une mission de gestion, souligne-t-elle.

Gypsie Oïssa Tambue

TRANSPORT EN COMMUN

250 bus accordés à crédit aux transporteurs privés de Kinshasa

L'acte scelle le partenariat public-privé entre le gouvernement congolais et ces exploitants privés qui évoluent dans ce secteur.

La convention de partenariat entre le gouvernement et l'Association des propriétaires des véhicules affectés au transport en commun (Apvéco) a été concrétisée avec la dotation, le 18 août, de deux cent cinquante bus aux membres de cette association.

Cette action du gouvernement est menée dans le cadre de son programme dénommé « Esprit de vie », qui consiste à refonder le système des transports de la RDC « dans le but d'accélérer la croissance économique et le développement durable ». « Le programme ultime poursuivi par le gouvernement demeure notamment la réduction de la mortalité routière de 50% d'ici la fin du quinquennat », a rappelé le ministre des Transports et Voies de communication, Justin Kalumba.

Ces véhicules neufs de marque Hyundai sont accordés chacun à cinquante sept mille dollars américains payables mensuellement sur une période de quatre ans. Selon cette convention, le bénéficiaire devra payer préalablement 15% du prix de cession du véhicule, soit 8 550 dollars américains à verser dans un compte public spécial, afin de permettre de perpétuer le processus. Pour le ministre des Transports et Voies de communication, la vente à perte de ces véhicules sous-tend la volonté du gouvernement de résoudre de façon progressive et durable le problème de mobilité urbaine. « Ce minibus a coûté au gouvernement 63 684

dollars américains et il a ainsi pris sur lui 6 000 dollars américains par véhicule comme subvention, sans compter les exonérations à l'importation », a précisé le ministre.

1 200 dollars par mois de remboursement

Chaque opérateur versera, chaque mois pendant quatre ans, un montant équivalent à mille deux cents dollars américains au titre du remboursement du crédit. Le ministre a noté que selon cette convention signée, un retard de paiement de dix jours donnera lieu à une mise en demeure par le cabinet comptable PriceWaterhouse Coopers. Et en cas d'absence d'exécution dans les dix jours suivant la mise en demeure, le véhicule sera retiré par voie d'huissier de justice.

Le ministre Kalumba a, par ailleurs, noté que le même minibus est vendu à Kinshasa, par le même concessionnaire, grâce au régime exceptionnel d'allègements fiscaux édictés par le gouvernement, à 78 800 dollars américains. Dans le cadre de cette opération, ces minibus sont vendus aux exploitants, sous une garantie du concessionnaire qui couvrira les défauts de fabrication pendant une année, à dater de la mise en exploitation du véhicule. Seuls les membres de l'Apvéco en activité et régulièrement enregistrés au sein de l'association avant juin 2014 étaient éligibles à ce crédit.

Lucien Dianzenza

DOTATION

Du matériel roulant pour renfoncer la lutte contre le paludisme

Trente motos et trois véhicules ont été remis aux zones de santé du Kasai-Oriental et Occidental pour appuyer les activités de suivi sur le terrain.

Selon le chargé de programme Président Malaria Initiative - Extension RDC et membre de l'équipe du Service de promotion de la santé à Caritas Congo, le Dr Blaise Mudekereza, c'est le projet PMI-EP qui vient d'apporter ce renfort aux zones de santé des provinces du Kasai-Oriental et Occidental. Cet appui de PMI-Extension projet RDC, souligne le Dr Blaise Mudekereza, permet à trente zones de santé de recevoir trente motos DT 125 chacune et aux Caritas Mbuyimayi et Kananga d'avoir chacune une Jeep Land cruiser, en vue d'améliorer le suivi de leurs activités sur terrain.

La camionnette Hilux a été remise à l'École de santé publique de Kinshasa (l'ESP Kinshasa), qui est un des partenaires du consortium de mise en œuvre du projet dirigé sous le lead de PSI/ASF. M. Albert Mashika, 2e Secrétaire exécutif adjoint de Caritas, a remis les clés de la camionnette à Évariste Etombe, coordonnateur administratif et financier de l'ESP. C'est Caritas Congo ASBL qui est responsable de la mise en œuvre du projet PMI EP DRC. Ce projet couvre cinquante-quatre zones de santé dont trente dans les deux Kasai et vingt-quatre en Province Orientale. Dans la lutte contre le paludisme, Caritas-Congo a trois projets. Le premier projet c'est le PMI-EP DRC démarré en 2012 et qui va se terminer en 2017. Il concerne en tout cinquante-quatre zones de santé.

Huit Bureaux diocésains des œuvres médicales catholiques sont les partenaires avec lesquels travaille Caritas Congo dans la mise en œuvre dudit projet. Le projet d'appui à la lutte contre le paludisme en RDC est le deuxième projet au sein du Programme Paludisme Caritas Congo ASBL. Il est financé par le Fonds Mondial. Il cible trente zones de santé situées toutes en Ituri, dans la Province Orientale. Débuté depuis 2012, ce projet prendra fin en décembre 2014. Le dernier projet est appuyé par Secours Catholique/Caritas France, qui a pris fin en juin 2013. Il a démarré en 2012. Il a été mené dans les provinces du Bas-Congo (Matadi et Kisantu), de Bandundu (Kikwit et Kenge) et de Kinshasa avec leurs douze zones de santé sélectionnées.

Aline Nzuzi

LIGUE DES CHAMPIONS

La CAF désigne les arbitres du match V.Club-Mazembe

Le quatuor arbitral mauricien officiera, le 24 août, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, la rencontre de la dernière journée du groupe A de la phase des poules de la 18^e édition de la Ligue des champions d'Afrique entre l'AS V.Club et le TP Mazembe de Lubumbashi.

plus de trente mille spectateurs vont assister cette rencontre qui est aussi un choc au niveau national. Il s'agit ici des précautions que l'instance continentale du football prend suite à l'envahissement du terrain lors du match entre V.Club et Al Hilal du Soudan, match de la quatrième journée remporté sur le fil par V.Club (2-1). Et les délégués de la CAF avaient inscrit cet envahissement de l'aire de jeu

centrale, 10000 FC à la tribune centrale et 20000 FC à la tribune d'honneur. Les billets seront vendus du 21 août au 23 août. Aucun billet ne sera vendu le jour du match.

Rappelons que les deux clubs sont d'ores et déjà qualifiés pour les demi-finales de cette compétition, totalisant chacun dix points au terme de la cinquième journée. Les deux autres clubs du groupe



V.Club et Mazembe avant le coup d'envoi d'un match au stade Tata Raphaël

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné, le 18 août à travers son site officiel, les noms des arbitres du match de la 6^e journée de la phase des groupes de la 18^e édition de sa ligue des champions. Il s'agit donc de l'arbitre central Rajindraparsad Seechurn, des assistants Balkrishna Bootun et Vivian Vally. Leur compatriote Dharamveer Hurbungs fera office d'arbitre protocolaire du match. Le Commissaire au match est le Camerounais Tombi A. Roko Sidiki, alors que le Kenyan Nicholas Chumba Musonye est coordonnateur général de cette rencontre.

La CAF a aussi indiqué que pas

dans leur rapport. Par rapport à cette instruction de la CAF, le comité d'organisation de cette rencontre s'est réuni le 15 août au siège de la Direction générale des recettes administratives et domaniales (Dgrad). Et les prix d'accès au stade ont été fixés par rapport au nombre de trente mille spectateurs. Et l'on apprend que vingt mille huit cents billets seront vendus pour les places situées au pourtour, huit mille billets pour la tribune centrale, mille neuf cent vingt billets pour la tribune centrale et quatre-vingts billets pour la tribune d'honneur. Le billet coûtera 3000 francs congolais (FC) au pourtour, 5000 FC à la tribune

A des quarts de finale, Al Hilal du Soudan (quatre points) et Zamelk d'Égypte (quatre points) n'ont donc pas pu accéder. C'est pour la première fois que deux clubs de la République démocratique du Congo disputent simultanément les demi-finales de la C1 africaine. Dans le groupe B des quarts de finale de la Ligue des champions, les deux clubs déjà qualifiés sont Sporting Club Sfaxien de Tunisie (dix points) et l'Entente sportive Sétif d'Algérie (neuf points). Les clubs déjà éliminés sont Al Ahli Benghazi de Libye (quatre points) et Espérance sportive de Tunis de Tunisie (trois points).

Martin Enyimo

MUSIQUE

Jeannot Bombenga fête ses 60 ans de carrière à l'Hôtel Vénus

Lutumba, Papa Wemba, Koffi Olomide, Félix Wazekwa, Werrason, JB Mpiana, Fally Ipupa, le Karmapa, Manda Chante et Ferre Gola font partie des nombreux hôtes du doyen de la scène musicale congolaise qui entend coupler l'événement du 29 août avec la célébration de ses 80 ans d'âge.

À dix jours de son anniversaire, le 15 août au bar Fikisi, le vieux Jeannot Bombenga, comme l'on a pris l'habitude de le nommer depuis quelques années, a affirmé qu'il n'en a pas encore fini avec la scène. « Tant que l'Éternel me donne la force de le faire, tant que je suis en bonne santé et si mon corps le permet, je continuerai à être sur la scène actif », a-t-il dit aux journalistes présents au point de presse qu'il a tenu vendredi dans son fief de Bandal. Autant dire que son retrait n'est pas d'actualité et considérer cette nouvelle pour un oui-dire dont il ne faut désor-

mais plus faire cas.

Par ailleurs, si le chanteur se sent encore d'attaque la veille de ses 80 ans qu'il totalisera dans un peu moins d'une semaine, il a également laissé entendre n'avoir pas d'autre choix que de se maintenir devant le micro pour garantir son quotidien. « Vu que je n'ai pas de pension, si j'arrêtais, je ne saurais m'assumer », Jeannot Bombenga a ainsi rappelé que l'art d'Orphée constitue son gagne-pain voilà maintenant près de six décennies. Après s'être battu contre vents et marées dans l'exercice d'un métier vécu comme une passion au départ, le musicien s'est réjoui d'avoir tenu bon « par la grâce de Dieu ». Et de nous dire toute sa reconnaissance au Tout-Puissant de la sorte : « J'ai atteint un âge auquel plusieurs ne sont pas parvenus. Nico et Mujos sont morts bien jeunes... Dieu m'a fait la grâce de n'avoir jamais passé une nuit à l'hôpital ».

Un autre motif de joie que Jeannot Bombenga a fait part à la presse, c'est



Jeannot Bombenga et l'artiste pluridisciplinaire Pascal Onema au bar Fikisi

d'avoir tenu bon alors qu'il n'a pas vécu seulement des jours heureux, cela n'a pas toujours été facile. Lancé ici dans une belle rétrospective de sa carrière,

le chanteur a évoqué les durs moments où il a dû faire face à la défection de ses troupes : « Avec Ntasa Daliens, Sam Mangwana et Franklin Boukaka, Vox

Africa était un orchestre à succès et les prédateurs n'ont pas manqué. Plusieurs fois des envieux me raflaient des musiciens, il est arrivé que cinq à dix soient raflés à la fois. Je n'avais de cesse de recruter. Ces faits m'ont fait un grand mal, j'en étais frustré ». Et d'expliquer ensuite que ces passages difficiles à répétition auront contribué au fil des ans à créer le temps mort observé il y a quelques années dont il nous a aussi touché un mot. Décrite comme une « pause », cette période d'inactivité, Jeannot Bombenga avoue s'en être sorti avec l'aide d'un ami. « M. Ékanda de l'Isipa m'a été d'un grand support il y a près de dix ans. Il m'a aidé de façon à reconfigurer un nouvel orchestre », a-t-il déclaré. Et le vieux Jeannot d'ajouter encore que « les instruments et équipements nécessaires offerts par l'ex-Premier ministre Adolphe Muzito », ont définitivement remis l'orchestre d'aplomb le déchargeant des frais obligatoires de location de matériel.

Nioni Masela

DOSSIER ETEKIAMA :

Le Rwanda disqualifié, V.Club non sanctionné

La CAF a rendu son verdict sur le cas de double identité de l'international rwandais de souche congolaise, Tagy Etekiama de V.Club, qui évolue au Rwanda sous le nom de Daddy Birori. Si le Rwanda a finalement été disqualifié des éliminatoires de la CAN Maroc 2015 au profit du Congo Brazzaville pourtant battu sur le terrain, l'AS V.Club de Kinshasa qui utilise aussi le joueur n'a cependant pas été sanctionné par la CAF suite aux arguments présentés par la Fédération congolaise de football association (Fécofa).



V.Club avec Etekiama dans ses rangs

La Confédération africaine de football a finalement statué sur le dossier du joueur Tagy Etekiama Agiti de V.Club, international rwandais de souche congolaise. L'on se rappelle que la Fédération congolaise de football (Fécofoot) avait introduit une réserve sur l'identité du joueur Daddy Birori du Rwanda qui serait également Tagy Etekiama de V.Club. Birori ou Etekiama avait été aligné lors du match aller entre le Congo Brazzaville et le Rwanda à Brazzaville, match comptant pour le dernier tour préliminaire de la CAN Maroc 2015, match remporté par les Diables Rouges par deux buts à zéro. C'est après cette rencontre que la Fécofoot a formulé sa réserve. Au match retour à Kigali, le Congo Brazzaville a d'abord perdu sur le terrain par zéro but à deux, avant d'être battu aux tirs au but. Mais la CAF a examiné la réserve, le joueur a été entendu au siège de l'instance faitière du football africain au Caire.

Les éléments apportés par la Fécofa et la Fédération rwandaise de football sur ce dossier ont également été examinés.

La Commission d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations Orange de la CAF a enfin rendu une décision, le 17 août, disqualifiant le Rwanda des éliminatoires de la CAN Orange, Maroc 2015. Selon le site de la CAF, la décision est formelle : « Suite à l'enquête ouverte par la CAF, sur la base des documents fournis par les fédérations du Rwanda, du Congo et de la RD Congo, et après audition du joueur au siège de la CAF le 11 août 2014, il a été possible d'établir que les deux identités ne renvoient qu'à une seule et même personne. Bien que soutenant que le joueur ne dispose à leur connaissance que d'une seule identité, Daddy Birori, la CAF a pu établir sur la base de lettres versées au dossier que la Fédération rwandaise de football avait convoqué

le joueur sous le nom d'Etekiama Agiti Tady pour rejoindre l'équipe nationale du Rwanda ».

Etekiama est, de ce fait, suspendu jusqu'à nouvel ordre et est interdit de jouer aussi bien en club qu'en sélection. Si la sélection rwandaise est disqualifiée des éliminatoires au profit du Congo Brazzaville, la CAF n'a cependant retenu aucun grief contre le club qui emploie Etekiama, l'AS V.Club de Kinshasa qui s'en tire sans sanction de ce dossier. Toutefois, la CAF « urge le joueur et les parties prenantes à régulariser la situation non réglementaire de double identité ». Qualifié pour les demi-finales de la Ligue des champions dès la cinquième journée de la phase des poules, les Dauphins Noirs de Kinshasa vont donc sereinement jouer leur dernière rencontre du groupe contre TP Mazembe au stade Tata Raphaël de Kinshasa.

Martin Enyimo

SANTÉ

Validation du guide de messages de sensibilisation sur Ebola

Le Comité national de coordination de lutte contre la maladie du ministère de la Santé publique a confirmé, le 19 août, au cours d'une réunion présidée par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, le guide de messages et le dépliant afin d'informer les gens sur la fièvre d'Ebola.

Ébola qui s'étend en Afrique occidentale appelle tous les pays du continent à mettre en place des stratégies de prévention. La RDC qui a connu de 1976 à 2012 six vagues de cette épidémie s'est dotée d'un plan de contingence qui contient des interventions à mener avant, pendant et après une épidémie. Une fois par semaine, le comité national de coordination se réunit au ministère de la Santé publique pour évaluer les activités qui sont en train d'être menées sur le terrain, conformément au plan de contingence, pour prévenir cette épidémie.

« Il faut mettre toutes les énergies pour que cette maladie n'entre pas en RDC. Nous devons partager au jour le jour les informations. Nous devons chercher tout cas d'Ebola en interne », a déclaré le Dr Félix Kabange Numbi qui a par ailleurs fait remarquer que le message sur Ebola n'est pas bien compris par la population. Et le docteur d'ajou-

ter : « Nous devons alors finaliser les supports de communication pour avoir un seul message à donner à la population sur cette maladie. Il est impossible de bien sensibiliser la communauté, si la communication n'est pas améliorée. Il faut impliquer la communauté par la sensibilisation ».

Après amendements et autres enrichissements, les deux supports de communication ont été adoptés. Le guide ainsi validé comprend des messages précis à chaque cible à savoir la communauté, le personnel de santé, les professionnels de médias, les autorités politico-administratives et les leaders et partenaires sociaux. Ce guide définit la maladie à virus Ebola, énumère ses modes de transmission, propose des précautions à prendre pour l'éviter.

Aline Nzuzi

KATANGA

Plaidoyers pour la sortie des enfants des mines

L'action menée par l'ONG Refed Mining Artisanal vise à exclure douze mille enfants des sites miniers de la province.

La campagne de sensibilisation lancée, le 15 août, par l'ONG Refed Mining Artisanal a pour objectif de décourager la présence des enfants et des femmes enceintes dans les carrières minières. L'organisation, selon radiokapi.net, ne veut plus voir les enfants travailler dans les quarante-trois sites miniers de la province du Katanga. Cette ONG ne précise pas la durée de la campagne.

La source a également noté l'ambition de l'ONG de faire des plaidoyers pour des mesures contre le travail des enfants dans les sites miniers. Ces actions concernent des autorités. La responsable de Refed Mining Artisanal, Bernadette Kapend Mwambu, citée par la radio onusienne, a également déploré la présence des femmes enceintes et celles qui allaitent dans ces sites. Pour cette responsable, ces femmes courent certains risques dont celui de donner naissance aux enfants atteints de certaines malformations.

Lucien Dianzenza

MUSIQUE

Kaly Djatou et Justin Obela rendent hommage à Franklin Boukaka

Les deux artistes seront en concert le 22 août au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard de Mpita, à Pointe-Noire.

Les grands hommes qui ont marqué l'histoire ont disparu physiquement mais demeurent toujours vivants par leurs œuvres. De par l'immensité et la profondeur de son œuvre musicale, Franklin Boukaka peut aujourd'hui être considéré comme un immortel en dépit de son éphémère carrière. 42 ans après sa tragique disparition, ses chansons sont toujours fredonnées et interprétées dans le monde.

La démarche de Kaly Djatou et Justin Obela vise à redonner vie à la poésie musicale du panafricaniste qu'était Franklin Boukaka dont l'album « Le Bûcheron », sorti en 1970, est resté mémorable. La lumineuse mélodie, la force du lyrisme couplée à la poésie musicale et à l'engagement politique de l'artiste sont autant de traits singuliers qui font de lui un génie de la musique congolaise. Au cours de ce concert, les deux artistes vont également interpréter plusieurs chansons cultes de Franklin Boukaka tels Liberté, Yambi na bana potu, Pasi na komono, Ba yemba ba Congo, Kue tu kwenda, couple ya bolingo, Rendez-vous à Bamako etc, les Brazzavilloises, lufua tolo, likambo oyo...

Panafricaniste convaincu, Franklin Boukaka dénonçait sans cesse l'oppression et la répression qui sévissaient à travers le continent et réclamait à tue-tête la mobilisation de tous pour une véritable indépendance des

nations africaines. Son mérite : avoir immortalisé à sa façon et par chanson certaines icônes de la lutte africaine pour la liberté et l'émancipation : Mehdi Ben Barka, Um Nyobé, Albert Luthuli, Simon Kimbangu, André Matsoua, Ché Guévara, Malcolm X, Coulibaly, etc.

En 1969, au festival panafricain d'Alger, son titre Muanga fait un tabac au point d'être repris par le célèbre et légendaire groupe cubain Aragon. « Pont sur Congo », véritable hymne à l'unité africaine sorti en 1967 va aussi révéler Franklin Boukaka au grand public. Aujourd'hui, la musique de Franklin Boukaka a traversé les frontières nationales et de nombreux artistes n'hésitent pas à interpréter ses œuvres comme ce fut le cas du célèbre groupe congolais Biso na Biso conduit dans les années 2000 par Passi qui, dans son album « Racines » a repris des morceaux de Franklin Boukaka. « *L'homme doit mourir mais tous les morts n'ont pas la même signification* », chantait-il par prémonition dans une de ses chansons en donnant les ultimes consignes à son épouse. La mort de Franklin Boukaka est demeurée énigmatique. L'artiste poète qui chantait la paix en Afrique, l'unité nationale était-il réellement une menace pour la société et les gouvernants ?

L'artiste est né le 10 octobre 1940 à Brazzaville.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Patronage senior remporte le doublé

Le championnat départemental senior de la ligue de handball de Pointe-Noire s'est achevé le 17 août au stade Enrico Mattéi par le double sacre de Patronage hommes et dames. Les hommes ont conservé le titre qu'ils détiennent depuis 2012 tandis que les dames ont repris leur titre détrôné l'an dernier par Banko qui s'est classé deuxième

Comme en 2012, Patronage Sainte-Anne a remporté les deux trophées du championnat départemental senior hommes et dames mis en jeu par la ligue départementale de handball de Pointe-Noire. Les deux équipes sont qualifiées au championnat national prévu à Brazzaville du 21 au 31 août.

En version masculine, Patronage a remporté son dernier match contre l'AS Cheminots 1 par forfait. Les cheminots redevables d'une amende à la ligue ne se sont pas présentés et la ligue a déclaré l'équipe présente victorieuse. Patronage remporte ainsi son troisième trophée d'affilée. Il est talonné par Chéminots 1, Munisport et Asoc. Toutes ses équipes représenteront la ligue de Pointe-Noire au championnat national dont Patronage est vice-champion en titre après Etoile du Congo.

Chez les dames, Patronage a repris son trône remporté en 2011 et 2012 avant de le perdre l'année dernière face à Banko sport. Les équipes précitées seront accompagnées de Tié-Tié sport au championnat national. Banko et Tié-Tié se sont qualifiés après leur match nul de 23 buts partout comptant pour la dernière journée.

Rappelons que le championnat 2014 a regroupé pendant trois mois, trois équipes juniors hommes, huit équipes juniors



Ndzimbi remet le trophée au capitaine de Patronage senior homme « crédit photo adiac-ter sur Patronage qui nous a représenté valablement en coupe d'Afrique à Oyo. Nous croyons que l'AS Cheminots et Munisport pourront aussi faire mieux au championnat national », a indiqué Indemba Gombé Jacky Aymar, ancien handballeur. À l'issue du championnat, le président de la ligue départementale de handball, le colonel Roger Ouvitiha a félicité la commission d'organisation pour la réussite du premier championnat de son nouveau mandat à la tête de la ligue. Il a présenté ses excuses pour les manquements constatés pendant l'organisation et promet les améliorer lors de la prochaine édition. « Je remercie tous ceux qui de près ou de loin nous ont apporté leur soutien pour la réussite du championnat. Plein succès aux qualifiés du championnat national à Brazzaville », a conclu Roger Ouvitiha.

Charlem Léa Legnoki

BRASCO étend et modernise son réseau de distribution

L'ouverture d'un nouveau méga-dépôt à Oyo, dans le département de la Cuvette, permet de rapprocher davantage les produits de la société brassicole des consommateurs de l'hinterland.

La société Brasseries du Congo (BRASCO) est résolue à s'implanter progressivement sur toute l'étendue du territoire national. L'ouverture du Centre de distribution de ses produits à Oyo, après celui de Dolisie, en est la preuve.

L'événement a eu lieu le 9 juillet 2014 et a été placé sous le patronage de Monsieur le Sous-préfet d'Oyo, Monsieur Roger LOUZAYA MAMINGUI, en présence des représentants des actionnaires de la société BRASCO, Monsieur Jacques LECCIA (Groupe CFAO) et Jean Paul Van HOLLEBEKE (Groupe Heineken), des membres du Comité de direction de la société, des autorités politiques, civiles et militaires d'Oyo, ainsi que des populations de cette ville.

Érigé sur un site de 20.000 mètres carrés à 4 kilomètres du centre d'Oyo, sur la route de Tchikapika à côté de la centrale Electrique, ce méga-dépôt qui vient d'ouvrir ses grilles au bord de l'Alima épouse, par son envergure, les ambitions de la société BRASCO. Il couvre, en effet, une superficie de 5000 mètres carrés, hangar et aire de livraison y compris, soit une capacité de stockage de 120 000 casiers. De quoi satisfaire pleinement les besoins des consommateurs d'Oyo et de toute la partie septentrionale du Congo. Les travaux de construction de ce centre de distribution ont coûté 1,3 milliard de FCFA. Réalisés par la société EAT, ils ont duré 11 mois.

À l'occasion de la cérémonie d'inauguration dudit centre, M. Christian M. VILLA, Directeur Général de la société BRASCO, a justifié ce choix d'investissements : « En multipliant les points de livraison de nos produits à l'intérieur du pays, nous mettons nos consommateurs à l'abri de ces ruptures qui sont souvent prétexte à faire valser les prix. Nous savons combien les Congolais apprécient les produits BRASCO. La meilleure contrepartie que nous pouvons leur accorder pour cette marque de fidélité, c'est d'étancher leur soif, s'il le faut, au rythme des eaux de l'Alima si proche, cette grande rivière au

cours fougueux et dont la générosité devrait nous inspirer dans notre ambition d'assurer la fluidité de nos opérations de distribution y compris dans les localités les plus éloignées des centres urbains », a-t-il déclaré devant un public venu nombreux assister à la manifestation.

Selon M. Christian M. VILLA, la date du 9 juillet 2014 constitue un grand référentiel dans la vie de la BRASCO : « Ce jour marque une fois de plus un tournant important dans la vie de notre société sur sa nouvelle organisation de la relation avec les consommateurs de ses produits, desquels elle ne cesse de se rapprocher », a-t-il dit.

Satisfait de l'aboutissement du projet, il a vivement remercié les autorités politiques et administratives du Congo pour leur implication multiforme et, surtout, pour la stabilité et la paix sociale qui règnent dans le pays. Il a également salué l'engagement des actionnaires (notamment celui des groupes CFAO et Heineken auxquels appartient la BRASCO) qui ont entrepris de mettre en œuvre, depuis 2002, un vaste programme pluriannuel d'investissements. Ce programme a commencé par la modernisation et le renforcement des capacités de production des deux usines actuelles de Brazzaville et de Pointe-Noire, et se poursuit, entre autres, par l'amélioration des circuits de distribution.

BRASCO n'est pas à sa première expérience en matière d'implantation des centres de distribution de ses produits à l'intérieur du pays. Avant Oyo, la société en a installé un à Dolisie, dans le département du Niari. Elle n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Selon le Directeur général de la société, en effet, « Les groupes CFAO et Heineken entendent poursuivre l'accompagnement du gouvernement dans ses efforts de développement qui passent aussi par le désenclavement et la modernisation de l'arrière-pays, conformément aux vœux du Président de la République, son Excellence, Monsieur Denis Sassou-Nguesso ». BRASCO poursuivra donc sa politique d'implantation dans l'hinterland pour répondre aux problèmes d'approvisionnement qui, souvent, se posent avec acuité. Pour sa part, dans son allocution de bienvenue, au nom des populations hospitalières du District d'Oyo, Monsieur le Sous-préfet, Roger LOUZAYA MAMINGUI, a remercié la présence des actionnaires de BRASCO qui ont particulièrement fait le déplacement d'Oyo pour témoigner de leur présence à cette manifestation dont l'objet cadre bien avec les objectifs poursuivis par le Chemin d'Avenir, projet de société de Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, Président de la République.

Tout en félicitant la BRASCO pour son rôle dans le paysage industriel du Congo, le Sous-préfet a salué la construction de cet entrepôt sorti de cette terre généreuse d'Oyo. Selon lui, cet entrepôt constitue un maillon important de la chaîne des échanges commerciaux, d'autant plus qu'il permet de réduire les innombrables tracasseries et les hausses spéculatives des prix que connaissent les vendeurs et les consommateurs de la contrée dans le cadre de leur approvisionnement en boissons. « Aujourd'hui et à compter de cet instant, rien ne

sera comme avant. Tout le monde et chacun de nous peut se réjouir de recevoir désormais de première main et à bon marché la bière et les autres produits de Brasco », a-t-il conclu.



Don d'un lot de matériels d'assainissement à la Mairie d'Oyo

La fin de cette cérémonie d'inauguration du Centre de distribution des produits BRASCO a été marquée par la remise à la mairie d'Oyo, d'un lot de matériels d'assainissement par le Directeur Général de BRASCO. Ce don est constitué de 100 brouettes, 100 pelles, 100 houes, 100 machettes, 100 balais brosses, 100 râtaux, 100 paires de bottes et de cache-nez. Le matériel a été réceptionné par Madame NDINGA née BOUKA Angélique, Secrétaire Générale de la Mairie d'Oyo, représentant Monsieur l'Administrateur Maire empêché. Ce geste combien louable est un appui aux opérations d'assainissement instituées depuis toujours par les autorités locales pour faire d'Oyo, « ville lumière », une ville propre.





**Recherche des Professionnels de la Mécanique de Maintenance
pour un programme de compagnonnage avec son client,
un des leaders mondiaux dans les métiers de la logistique et du transport**

Au sein de la DTM (Direction Technique et Matériel) basée à Pointe Noire,
sous la responsabilité de votre Chef d'équipe « métier », en tenant compte de l'activité de l'exploitant et en rendant compte auprès de votre Chef d'équipe
vous agirez en tant que professionnel spécialisé, à savoir :

1) Mécanicien

Vos missions principales seront de :

- Diagnostiquer les pannes
- Analyser les pièces démontées et analyser le problème pour informer sa hiérarchie directe
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation de ses heures au plus juste par segment
- Connaître et mettre en œuvre les règles d'organisation et de rangement de la DTM
- Respecter et Suivre les règles de sécurité HSE
- Nettoyer et ranger son poste de travail
- Remonter les informations de son activité auprès de sa hiérarchie directe

Vous serez amené à vous déplacer afin d'assurer une réparation sur d'autres sites, sans analyse technique complexe.
Plus particulièrement, vous devrez en tant que mécanicien spécialisé

1.1) Composants	1.2) Remorques	1.3) PL	1.4) Entretien	1.5) TP
assurer la réparation des composants de nos différents matériels (moteur, boîte, commande finale ... etc.)	assurer la réparation des différentes remorques du parc remorques	assurer la réparation des tracteurs routiers et PL	assurer les entretiens périodiques de nos différents matériels c'est à dire :	assurer la réparation des chariots élévateurs et machines de travaux publics,
- Assurer le démontage et remontage des composants - Expertiser et contrôler les pièces (métrologie)	- Réparer les différents circuits électrique et pneumatiques des remorques - Etablir les listes de pièces de rechange	- Réparation des différents circuits et composant de PL - Etablir les listes de pièces de rechange	- Effectuer les entretiens périodiques selon les prescriptions du constructeur - Faire remonter les anomalies constatées lors des entretiens à votre responsable hiérarchique	

vous êtes titulaire d'une formation et/ou diplôme de base en mécanique générale (CAP/BEP/ Bac Pro), le BTS serait un plus, votre expérience de 5 ans minimum vous a permis d'acquérir de bonnes bases mais aussi de savoir lire et interpréter les différents schémas mécaniques de votre spécialité.

Réf: MECC2014/ABL/KAC	Réf: MECR2014/ABL/KACC	Réf: MECPL2014/ABL/KACC	Réf: MECE2014/ABL/KACC	Réf: MECTP2014/ABL/KACC
-----------------------	------------------------	-------------------------	------------------------	-------------------------

2) Electriciens

L'électricien assure les réparations et diagnostics sur les circuits électriques des différents matériels de l'atelier en tenant compte de l'activité de l'exploitant, mais aussi en rendant compte au chef d'équipe.

Vos missions principales seront de

- Diagnostiquer des pannes
- Assurer le démontage et remontage des composants électriques
- Expertiser et contrôler des pièces
- Analyser les pièces démontées
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation des ses heures au plus juste par segment
- Suivre les règles d'organisation et rangement de la DTM
- Suivre les règles de sécurité HSE
- Réaliser des listes de pièces : inventaire, pièces à acheter, à réparer, à faire usiner car ne sont plus produites

Riche d'une formation de base en électricité VL, PL ou TP, et titulaire d'un BTS minimum, vous démontrez d'une expérience de 5 ans en électricité TP, PL et VL, vos connaissances sur les groupes électrogènes et électricité en bâtiment seront un plus. Conscientieux et prudent,

Réf: ELEC2014/ABL/KACC

3) Magasiniers Pièces détachées

Le magasinier assure la gestion rigoureuse des mouvements « entrées et sorties » de pièces de rechange, tout en optimisant le réapprovisionnement, et en proposant des solutions d'amélioration pour les pièces les plus movimentées.

Le Magasinier a pour tâche d'exécuter les opérations suivantes

- Réception des PDR
- Livraison des PDR
- Contrôler la conformité de la livraison
- De stockage
- Tenue des stocks
- Suivi du stock et réapprovisionnement
- Préparation de commande pour l'atelier par anticipation (entretien)
- Effectuer les inventaires
- Peut réaliser des opérations de manutention à l'aide de matériel de manutention léger et d'emballage
- Nettoyer et ranger la zone de travail conformément aux règles de la DTM
- Suivre les règles de sécurité et HSE

De formation initiale en Gestion administrative, ou magasinier ayant une expérience confirmée, vous démontrez d'une expérience de 2 ans dans la gestion de stock de pièces. Ouvert d'esprit, vous êtes méthodique et ordonné, et vous vous appuyez dans votre métier sur l'utilisation de la bureautique pour optimiser votre action (environnement Windows)

Réf: MAG2014/ABL/KACC

Rigoureux, ouvert, curieux d'apprendre et de développer vos compétences métiers dans une structure dynamique, vous souhaitez renforcer vos acquis auprès de professionnels aguerris, et vous impliquer dans un groupe leader qui vous amènera vers l'excellence.

Vous êtes congolais de République du Congo, dynamique et prêt à vous investir dans ce programme de développement des compétences,
écrivez nous à l'adresse suivante, avec la référence de votre métier (comme ci dessous),
kacc.carriere@yattoo.com, jusqu'au 20 septembre 2014.
Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL FÉMININ

Victoire au forceps de l'AC Léopards de Dolisie

L'équipe d'AC Léopards a remporté le 14 août à Sibiti son troisième titre consécutif en s'imposant lors de l'épreuve fatidique des tirs au but, 5-4, devant le Football club féminin la Source de Brazzaville en finale de la compétition.

Les Brazzavilloises ont effleuré l'exploit au cours de cette finale. Menées au score grâce aux buts de Joséphine Ngali-foutou et de Diakesse Iza, les joueuses du FCF La Source ont fait preuve de beaucoup de courage et d'engagement pour refaire leur retard de deux buts. Et Dedina Mabonzo a été sur tous les bons coups de son équipe au dernier quart d'heure. Elle égalise sur un penalty et inscrit le but de l'égalisation en moins de 10 minutes. Les Léopards étaient contraints de passer par les tirs au but pour négocier leur victoire. Mais ce qui a épaté plus d'un spectateur était la qualité des tirs au but proposée par ces filles. Par leur geste, elles n'avaient rien à envier aux messieurs excepté le tir au but manqué de Chanceline Ngoteni qui n'a fait que

confirmer la suprématie de l'AC Léopards au football féminin avec son troisième titre de vainqueur de la Coupe du Congo d'affilée : 2012 et 2013 et 2014. Voilà ce qui pourrait relancer le football des dames au Congo. Brazzaville remporte le tournoi interdépartemental des jeunes Juste après la finale dames, s'est jouée la finale du tournoi interdépartemental des jeunes. La compétition a été remportée par la sélection de Brazzaville qui a battu celle de la Cuvette sur un score de 3-0. Les buts de la rencontre ont été respectivement inscrits par Bourges Imboula, Bardin Mbongo et Mohamed Diakité. Brazzaville succède ainsi à la sélection du Niari qui s'était illustré à Djambala en 2013.

James Golden Eloué



La joie des joueuses des Léopards après le dernier penalty réussi (Photo Adiac)

TAEKWONDO

Obligation de résultats pour les athlètes

Les pratiquants de la discipline devraient persévérer dans l'effort afin de défendre victorieusement les couleurs du Congo dans les compétitions internationales. Tel est le souhait et l'engagement du président de la Fédération, Stanislas Mbys.

au championnat d'Afrique centrale disputé en avril dernier au Tchad, n'ont donc pas le droit de se relâcher dans le travail. « La réussite dans le sport, c'est 98% de la préparation », a souligné le président de la Fécotae, s'adressant aux taekwondoïns en marge des festivités du 54^e

Pour permettre aux athlètes d'avoir des compétitions dans les jambes, Stanislas Mbys a annoncé par la même occasion l'organisation imminente, à Brazzaville, de la Coupe du Congo de taekwondo. Les ligues départementales seront représentées par les compéti-



Photo de famille entre taekwondoïns crédit photo Adiac

La Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae) voudrait permanemment voir les Diables rouges de la discipline, toutes catégories confondues, terminer leur course sur les plus hautes marches des podiums dans diverses compétitions, avec pour credo : « Le pays d'abord ! ». La Fécotae a toujours pleinement joué sa partition pour atteindre cet objectif, à en croire Stanislas Mbys. Les Diables rouges de la discipline qui ont déjà glané dix médailles, dont quatre en or,

anniversaire de l'indépendance du Congo. La célébration de l'indépendance coïncidait donc avec la célébration du premier anniversaire de l'actuelle fédération. Un moment propice pour le bureau de dresser le bilan annuel. Celui-ci s'est avéré positif, selon le président de la Fécotae qui n'a pas manqué de souligner les difficultés que rencontre la structure qu'il dirige. « La Fécotae a des ambitions, les athlètes ont la volonté, les moyens malheureusement nous font parfois défaut », a-t-il déclaré.

teurs de leurs différents clubs affiliés à la Fédération puisqu'il y en a d'autres qui, jusque-là, ne le sont pas. À ce propos, le président la ligue de Brazzaville, Bienvenu Stive Ndalla, a indiqué que les athlètes de la ville-capitale sont prêts pour cette compétition. Sur les tapis, les athlètes auront donc l'occasion de prouver qu'ils ne cessent de travailler pour des résultats positifs souhaités par la Fédération et attendus par le public sportif national.

Rominique Nerplat Makaya

ÉLIMINATOIRES CAN 2015

Quels enjeux pour le Congo ?

Après avoir obtenu gain de cause suite à la décision de la CAF du 17 août, disqualifiant le Rwanda, le Congo se retrouve dans le groupe du Nigeria, Soudan et l'Afrique du Sud. En d'autres termes, les Diables rouges savent la mission qui est désormais la leur : assurer une qualification pour la phase finale après celle de 2000. Le chemin devant y mener le Congo est long et fait d'embûches. Retour sur les enjeux des éliminatoires CAN 2015.

Les deux premiers de chaque groupe et le meilleur troisième de tous les groupes vont accompagner le Maroc à la phase finale qui aura lieu du 17 janvier au 8 février. Le tirage au sort de la compétition est annoncé pour le 26 novembre à Rabat au Maroc. Ce qui est sûr c'est que les éliminatoires se disputeront aux dates FIFA. Les sélections engagées, dont le Congo, ont plus de chances de voir leur groupe au grand complet.

Rappel des dernières rencontres du Congo avec les équipes de son groupe

Les Diables rouges négocient la qualification pour la CAN du Maroc avec des équipes qu'ils connaissent bien d'autant plus que leur dernière confrontation ne remonte pas à plus de vingt ans. La dernière fois que le Congo a affronté le Nigeria remonte en 2000, lors de la phase finale de la CAN co-organisée par le Ghana et le Nigeria. Les deux équipes s'étaient séparées sur un score de parité de 0-0. Le Congo et le Soudan se

sont retrouvés dans le même groupe des éliminatoires de la CAN 2010 et 2012. Lors des éliminatoires de la CAN 2010, le Congo l'avait emporté 1-0 avant de manquer sa qualification au Soudan 0-2. Pendant les éliminatoires de la CAN 2012, les Diables rouges se sont inclinés à deux reprises face au Soudan (0-2 à Khartoum puis 0-1 à Brazzaville). Le Congo et l'Afrique du Sud s'étaient affrontés lors des éliminatoires de la Coupe du monde de 1998. Les Diables rouges l'avaient emporté à l'aller 2-0, à Pointe-Noire, avant de perdre en terre sud-africaine. Lors des éliminatoires de la CAN 2000, le Congo avait tenu en échec l'Afrique du Sud 0-0 avant de s'incliner à domicile 1-2.

Le calendrier des Diables rouges et du groupe A

Première journée (5 et 6 septembre) : Nigeria - Congo ; Soudan - Afrique du Sud. Deuxième journée (10 septembre) : Afrique du Sud - Nigeria ; Congo - Soudan. Troisième journée (10 et 11 octobre) : Soudan-Nigeria ; Congo-Afrique du sud. Quatrième journée (15 octobre) : Nigeria - Soudan ; Afrique du Sud - Congo. Cinquième journée (14 et 15 novembre) : Congo - Nigeria ; Afrique du Sud-Soudan. Sixième journée (19 novembre) : Nigeria - Afrique du Sud ; Soudan - Congo.

James Golden Eloué